

Accident au stade du 5 juillet

La Présidence reçoit le rapport final, le parquet ouvre une information judiciaire

P05

LE CARREFOUR

Le journal du citoyen 24ème année

D'ALGERIE

N°7246 - DIMANCHE 03 AOUT 2025 - 20 DA - EDITION NATIONALE

Pour la deuxième année consécutive
**La BM classe l'Algérie dans
la tranche supérieure des
pays à revenu intermédiaire**

P04

Largage d'aide humanitaire
à Ghaza par la France

Un écran de fumée, une illusion



Lire en page 03

P07

ORAN

Afin de parer à toute situation malencontreuse

**La commune d'El Braya intervient
malgré les vols de tampons**

Du 18 au 20 septembre Oran

2ème Salon international du Dentaire MDEX

Plage des Andalouses

341 chaises, 72 tables et 38 parasols saisis



Pour vos annonces publicitaires, naissances, anniversaires, félicitations, etc...

Contactez le Carrefour d'Algérie au: Oran - Fax: 041 30 73 41

Tél: 05 52 12 22 21 - 07 71 31 19 93 - Alger - Tél: 0541 66 53 51 - email: lecarrefouroran@yahoo.fr

Ambassadeur du Liban en Algérie

La visite du président osephe Aoun a été «fructueuse et exceptionnelle»



L'ambassadeur du Liban en Algérie, M. Mohamed Mahmoud Hassan, a affirmé, jeudi, que la visite officielle effectuée par le président libanais, M. Joseph Aoun, en Algérie a été "fructueuse et exceptionnelle", reflétant la profondeur des liens fraternels unissant les deux pays. Dans une déclaration à la presse au sortir de l'audience que lui a accordée le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, à qui il rendait une visite d'adieu au terme de sa mission en Algérie, M. Mahmoud Hassan a précisé que la visite officielle effectuée par le président libanais en Algérie avait reflété "la profondeur

des liens fraternels unissant les deux pays" et marqué "un nouveau départ pour les relations historiques communes". La visite du Président Aoun en Algérie a été "fructueuse et exceptionnelle" sur tous les plans, a-t-il dit, ajoutant qu'elle est le couronnement des efforts de la diplomatie des deux pays. L'ambassadeur libanais a, par ailleurs, adressé ses "vifs remerciements" au président de la République pour l'audience qu'il lui a accordée. Mahmoud Hassan a, par ailleurs, souligné que "sa mission en Algérie, terre pure et bénie des martyrs, terre d'histoire et terre de grandeur, a été un franc succès".

CPS de l'UA

L'Algérie prend la présidence pour le mois d'août



L'Algérie a pris, vendredi, la présidence du Conseil de paix et de sécurité (CPS) de l'Union africaine (UA) pour le mois d'août au cours duquel elle entend œuvrer, de concert avec les autres Etats membres, pour la promotion de l'agenda de la paix et de la sécurité de l'organisation panafricaine. Lors de sa présidence du Conseil, l'Algérie en accord avec les autres membres, abordera les défis sécuritaires auxquels fait face, actuellement, le continent et veillera à promouvoir l'agenda de la paix et de la sécurité de l'UA. La présidence algérienne du CPS sera, ainsi, marquée par l'organisation de réunions importantes sur la situa-

tion au Soudan et au Soudan du Sud, ainsi que par d'autres réunions thématiques sur la gouvernance et sur le système d'alerte précoce, notamment en ce qui concerne la coordination entre le Mécanisme africain d'évaluation par les pairs (MAEP), le Centre de l'UA pour la lutte contre le terrorisme (AUCTC) et le Mécanisme de l'UA de coopération policière (Afripol). Le programme de travail de la présidence prévoit également une réunion consacrée à l'examen du cadre de référence du Sous-comité de lutte contre le terrorisme du CPS, ainsi qu'une rencontre de coordination avec les membres africains du Conseil de sécurité de l'ONU.

Championnat arabe de basketball

Le Président de la République félicite l'équipe nationale pour son titre

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune a félicité l'équipe nationale masculine de basketball pour avoir remporté, vendredi, le titre du Championnat arabe de basketball dont les compétitions se déroulent à Manama au Bahreïn. "Sincères félicitations à notre équipe nationale pour avoir remporté le Championnat arabe de bas-

ketball au Bahreïn, pays frère. Je félicite les joueurs, le staff d'entraîneurs et le staff technique. Merci à tous pour cet exploit que notre pays n'avait plus réalisé depuis 20 ans. Mes vœux les plus sincères de voir d'autres succès à l'avenir inchallah", a écrit le président de la République sur son compte sur les réseaux sociaux.

Conférence mondiale des présidents de parlement à Genève

La délégation algérienne tient une rencontre avec la délégation autrichienne



La délégation conjointe des deux chambres du Parlement a tenu, en marge de sa participation aux travaux de la 6e Conférence mondiale des présidents de parlement tenu à Genève (Suisse), une rencontre de travail avec la délégation de l'Assemblée fédérale de la République d'Autriche, a indiqué un communiqué du Conseil de la Nation. En marge de sa participation aux travaux de la 6e Conférence des présidents de parlement, organisée par l'Union interparlementaire (UIP) en coopération avec l'ONU à Genève, du 29 au 31 juillet 2025, la délégation conjointe des deux chambres du Parlement, a tenu, jeudi, une rencontre de travail avec la

délégation de l'Assemblée fédérale de la République d'Autriche, composée de membres du Conseil fédéral et du Conseil national (les deux chambres du parlement) de la République d'Autriche, précise le document. A rappeler que la délégation algérienne conjointe des deux chambres du Parlement participant à cette conférence est composée de MM. Rabah Baghali, vice-président du Conseil de la nation, représentant le président du Conseil de la nation et Monder Bouden, vice-président de l'Assemblée populaire nationale (APN), représentant l'APN, ainsi que les sénateurs Amri Dahane et Amar Dahchar, et les députés Salem Benyettou et Seghir Saci.

Transparence et respect du droit des personnes

L'ANPDP invite les entreprises à intégrer une politique de protection des données

L'Autorité nationale de protection des données à caractère personnel (ANPDP) a invité, jeudi dans un communiqué, les entreprises publiques et privées à intégrer une politique de protection des données à caractère personnel sur leurs sites web, afin de renforcer le principe de transparence et de garantir le respect du droit des personnes à la protection de leurs données. "Afin de renforcer le principe de transparence et de garantir le respect du droit des personnes à la protection de leurs données personnelles lors de l'utilisation des servi-

ces numériques fournis par des entreprises publiques et privées, l'Autorité nationale de protection des données à caractère personnel invite ces entreprises à intégrer une politique de protection des données à caractère personnel sur leurs sites web", a précisé le communiqué. Cette mesure intervient en application des dispositions de la loi 18-07 du 10 juin 2018 relative à la protection des personnes physiques dans le traitement des données à caractère personnel, modifiée et complétée par la loi 25-11 du 24 juillet 2025.

LE CARREFOUR
LE JOURNAL DU CITOYEN **D'ALGERIE**

EDITE PAR LA SARL EDIMARCOM-DIST
Au Capital de 100.000 DA

Direction - Rédaction - Administration
16, Bd Docteur Benzerdjeb - ORAN
Tél: 041 30 73 39 / Fax: 041 30 73 41
Président Directeur Général
Lazreug Mohamed

Directeur de la Publication
Abdellah BOUHALI

Directeur Technique
Benyoucef Mohamed

Conception PAO
Le Carrefour d'Algérie
Bureau de Mostaganem
Tél: 045 41 73 80
Impression Ouest
Société d'Impression de l'Ouest
Zone Industrielle - d'Es-Sénia

Diffusion Ouest: Le Carrefour d'Algérie

«Pour votre Publicité, s'adresser à:
**L'Entreprise Nationale de Communication,
d'Edition et de Publicité» Agence ANEP**

01, Avenue Pasteur Alger.

Tél: 020 05 20 91 / 020 0510 42
Fax: 020 05 11 48 - 020 05 13 45
02 05 13 77

E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz

ANEP ORAN

agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Siteweb: **www.lecarrefourdalgerie.dz**
E-mail: lecarrefouroran@yahoo.fr

**Tous les manuscrits et les photos remis
au journal ne peuvent faire l'objet
d'aucune réclamation.**

Largage d'aide humanitaire à Ghaza par la France

Un écran de fumée, une illusion

Par B.Kamel

Les largages d'aides sur Ghaza sont chers, dangereux et in-suffisants. Pourquoi une telle solution bizarroïde plutôt que de les acheminer par la route via les frontières terrestres avec l'Egypte ou la Jordanie? Les Largages d'aides alimentaires sur Ghaza s'apparentent aujourd'hui à une opération de saupoudrage à effet indubitable sur la consommation d'une opinion internationale de plus en plus choquée, remontée et désabusée par l'évolution de la situation humanitaire dans la bande palestinienne. Cette situation qui s'est aggravée depuis la hausse spectaculaire du nombre des morts parmi les demandeurs d'aides humanitaires et du fait des bombardements sionistes intenses a fait que les Médecins du monde insistent sur la nécessité de mettre en place des "mesures politiques tangibles" et "mettre la pression sur ceux qui sont responsables". Depuis quelques jours, la communauté internationale intensifie ses appels à procéder aux largages sans délais de convois alimentaires pour sauver ce qui reste à sauver parmi la population de Ghaza de plus en plus esseulée et affamée par le blocus aveugle de l'Etat sioniste. Une situation fort dramatique qui a généré le tollé général et une contestation hors du commun de la plupart des pays du monde y compris la population israélienne qui appelle à mettre fin à cette guerre insensée et à la libération de leurs otages. Des largages d'aides humanitaires en fin de compte une fumée en écran qui a pour objectif de calmer une opinion fragilisée et sous

la hantise de représailles politiques de leurs peuples. De plus, Israël est sous une forte pression de sa population qui accuse leur premier ministre Netanyahu de ne pas avoir tenu «sa promesse» à savoir la libération des otages israéliens. Pour parvenir à tranquilliser et embourber sa population, le sioniste Netanyahu a concocté un plan qui consiste à faire admettre la nécessité d'introduire des aides alimentaires à Ghaza alors que la réalité est tout autre. "Ces largages aériens sont un écran de fumée communicationnel et opérationnel" visant à donner "l'illusion d'une action pour satisfaire les opinions publiques", a affirmé vendredi 1er août Jean-François Corty, président de l'ONG Médecins du monde. La France doit larguer à partir de vendredi 40 tonnes d'aide sur la bande de Ghaza. Jean-François Corty dénonce "des images exceptionnelles de largages, de parachutage d'avions pour montrer que les Occidentaux agissent et pour répondre à l'opinion publique". Les Médecins du monde insistent sur la nécessité de mettre en place des "mesures politiques tangibles" et "mettre la pression sur ceux qui en sont responsables, les autorités israéliennes". "Si ces annonces sont vraies, 40 tonnes correspondent à deux camions et ces derniers jours, ce sont environ 150 tonnes qui ont été larguées par différents acteurs ce qui correspond à 5 ou 6 camions. Il faut remettre les choses en perspective par rapport aux besoins", assure Jean-François Corty qui rappelle que "deux millions de personnes sont affamées de manière délibérée depuis plusieurs mois" à

Ghaza. "Près de 20 à 25% des enfants sont décharnés, sont en train de mourir dans les bras de nos équipes, de leurs parents hagards, raconte-t-il. Y compris nos équipes cherchent à manger et à boire. On ne sait pas si elles ne vont pas mourir de faim dans les semaines qui viennent, ce qui est du jamais vu dans les conflits contemporains", dénonce Jean-François Corty qui assure que "400 humanitaires ont été tués depuis 21 mois". Médecins du monde dénonce "un contexte de famine créé par la main de l'homme, par un blocus" et appelle à "inonder le territoire d'aide". "On peut se satisfaire de voir de l'aide arriver, un peu par la route et un peu par les airs", assure Jean-François Corty, mais il rappelle que "les largages aériens sont dangereux, coûteux, peu fiables et peuvent tuer des gens". Ces largages sont un "apport d'aide mineur par rapport à ce que l'on pourrait faire depuis la route", selon lui. "Dans le même temps, vous avez des milliers de camions prépositionnés" bloqués à l'extérieur de Ghaza, assure-t-il. «C'est complètement insuffisant. C'est une goutte d'eau dans l'océan», selon Amnesty International. "Les besoins humanitaires évalués par les Nations unies s'élèvent à 62 000 tonnes par mois uniquement pour l'aide alimentaire". On rappelle que "sur place, ce sont plus de deux millions de personnes. Imaginez 40 tonnes pour deux millions de personnes". S'il juge cet envoi d'aide française "louable", le chargé de plaidoyer à Amnesty International précise que "cette situation était prévisible". "Cette crise n'est pas une crise naturelle, c'est une crise artificielle qui a été montée par Israël qui a pris la main sur l'approvisionnement en aide humanitaire, qui a instauré un blocus illégal". Selon lui, il y a aujourd'hui "quatre points de distribution", alors que lorsque les Israéliens "ont cassé le cessez-le-feu unilatéralement en mars, il y avait 400 points de distribution". "Aujourd'hui, comme le disent les Nations unies, il faut inonder la bande de Ghaza, parce qu'il y a famine".

Allocation spéciale de scolarité

Parachèvement de l'opération de versement dans les délais impartis

L'opération de versement de l'allocation spéciale de scolarité pour l'année scolaire (2025-2026) au profit des élèves bénéficiaires issus de familles sans ou à faible revenu, a été parachevée dans les délais impartis (31 juillet), a indiqué vendredi un communiqué du ministère de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme. L'opération de versement de l'allocation spéciale de scolarité pour la prochaine année scolaire, au profit des bénéficiaires issus des familles sans ou à faible revenu, "a été menée avec succès" et ce, suite au "versement de l'allocation dans les délais légaux fixés au 31 juillet 2025", précise le communiqué. Selon le ministère, "le travail inlassable et la coordination collective des services du secteur de la solidarité nationale, de la famille et de la condition de la femme, avec les secteurs de l'intérieur, des collectivités locales et de l'aménagement du territoire, de l'éducation nationale, du travail, de l'emploi et de la sécurité sociale, ainsi qu'avec les walis de la République, ont permis de réaliser les résultats escomptés de cette opération de solidarité à dimension nationale, dans les délais fixés". Le ministère a

rappelé, à ce propos, que le secteur de la solidarité "a pris toutes les mesures et dispositions nécessaires, à travers la mobilisation de toutes les ressources matérielles et humaines disponibles au niveau local, en étroite coordination avec les autres secteurs impliqués, afin de mener à bien cette opération à laquelle le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, porte une importance capitale, au regard des catégories sociales bénéficiaires". Cette opération est "une concrétisation tangible des efforts de solidarité de l'Etat avant la rentrée scolaire et son engagement à caractère social", ajoute la même source. A rappeler que le versement de l'allocation spéciale de scolarité pour la prochaine année scolaire avait débuté lundi dernier. La mission de gestion et de paiement de l'allocation spéciale de scolarité au profit des parents ou tuteurs des élèves bénéficiaires a été confiée au secteur de la solidarité nationale, de la famille et de la condition de la femme, représenté par l'Agence de développement social et ce, en vertu du décret exécutif 25-168 du 22 juin 2025, relatif à l'allocation spéciale de scolarité et fixant les conditions et les modalités de son attribution.

Point de Vue

Par A. Benabdellah
Jalildz62@gmail.com

Attention aux intoxications alimentaires !

Un été caniculaire, renforcé par des comportements irresponsables concernant le traitement et la conservation des produits alimentaires. Donc, c'est le moment propice pour voir les cas d'intoxication alimentaire qui se produisent en série, en cette saison. Il y a deux jours de ça, un Café été fermé et scellé par sanction sur ordre des autorités judiciaires compétentes dans une ville de l'est algérien. Cela, suite à une intoxication alimentaire généralisée qui aurait touché un grand nombre de personnes. C'est sûr qu'il s'agit de la consommation des gâteaux et des produits laitiers infectés par la salmonelle, un agent bactérien générant les intoxications qui sont parfois mortelles. Le premier facteur de ces repas copieux ou ces gâteaux croustillants qui tourment mal et parfois au deuil, sera le manque de précautions que ce soit de la part du consommateur ou du vendeur. L'on n'est pas toujours concentré sur ce qu'on fait ou bien sur ce qu'on gobe. Et c'est justement dans ce manque de concentration sur ce qu'on fait et ce qu'on mange que le malheur se faufile en vue d'accomplir son forfait. Le vendeur, le restaurateur, le gargotier ou le commerçant de façon générale, est plutôt concentré sur comment faire le plein de la caisse et comment gonfler la recette à la fin de la journée. Le consommateur est plutôt attiré par le côté alléchant et croustillant de ce qu'il va acheter et consommer. Il devrait faire attention et jeter un coup sur l'état hygiénique du local. Cependant, si l'on pose la question autrement l'on devrait normalement s'interroger sur le rôle attribué aux services de contrôle de la qualité et d'hygiène mobilisés à cet effet par les pouvoirs publics et dont les missions principales ne sont autre que de veiller au contrôle et au suivi des cas ayant trait à la propreté et à l'hygiène. Que ce soit au niveau des commerces liés directement à la restauration ou à la vente des produits consommables mais, facilement périssables. En tous les cas, paraît-il, ils font leur travail ou bien ils attestent leur présence physique pour laquelle ils sont rémunérés. Font-ils leur travail comme il se doit avec sérieux, droiture et abnégation ? Je n'en suis pas garant ! Cela reste à vérifier !! Il est difficile de se prononcer avec engagement dans cette affaire. Tout ce que l'on pourrait croire et dire là-dessus, c'est bien de faire attention à ce que l'on mange, là où l'on est ! Même les fêtes de mariages, de circoncisions ne sont pas épargnées par ce genre d'accidents...

Aménagement et d'entretien des réseaux d'assainissement Lancement de travaux à travers différentes wilayas du pays

Les autorités locales à travers différentes wilayas du pays ont lancé de vastes travaux d'aménagement et d'entretien des réseaux d'assainissement pour maintenir un environnement propre durant la saison estivale, indique jeudi un communiqué du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire. "Dans le cadre de la protection de la santé des citoyens et du renforcement de la prévention, les autorités locales à travers différentes wilayas du pays ont lancé de vastes travaux d'aménagement et d'entretien des réseaux d'assainissement pour maintenir un environnement propre, notamment durant la saison estivale", précise le communiqué. Ces travaux consistent en "le nettoyage en profondeur des réseaux d'assainissement et des égouts afin de prévenir leur obstruction et l'accumulation des déchets, notamment dans les zones à forte densité démographique", "la maintenance et la rénovation des réseaux dégradés", et "la préparation anticipée de la saison des pluies, en vérifiant l'état des canalisations d'évacuation des eaux pluviales pour prévenir les inondations". Il s'agit également de "l'inauguration de nouveaux projets d'assainissement dans plusieurs régions, ainsi que dans les nouveaux pôles urbains, en sus de l'élimination des points noirs", selon la même source. Ces initiatives s'inscrivent dans le cadre des "efforts continus déployés par l'Etat pour préserver la santé publique, améliorer le cadre de vie des citoyens, réduire les risques de pollution et de propagation des épidémies et garantir un environnement sain et sûr pour tous", conclut le communiqué.

Pôle & Mic

Par B.Nadir

Trump-Poutine, la tension remonte!

Le ton monte entre Washington et Moscou, et cette fois, ce sont les mots de trop qui pour raient bien rallumer une mèche déjà dangereusement courte. À l'origine du nouvel accès de tension: une sortie incendiaire de Dmitri Medvedev, ancien président russe et fidèle de Poutine, qui a évoqué la doctrine de la «main morte», ce système soviétique conçu pour riposter automatiquement en cas d'attaque nucléaire. Une déclaration qui n'a pas tardé à faire réagir le président américain. Donald Trump a répondu dans son style habituel: frontal et dramatique. Il a annoncé avoir ordonné le déploiement de deux sous-marins nucléaires «dans des zones appropriées». Une manière claire de faire comprendre à Moscou que les menaces, même à demi-mot, ne resteront pas sans réponse. «Les mots comptent», a-t-il martelé, tout en espérant qu'ils n'aient pas de conséquences imprévues. Mais en diplomatie nucléaire, toute «imprévision» est précisément ce que le monde redoute. La menace américaine ne s'arrête pas aux eaux profondes. Trump a brandi la carte des sanctions économiques, menaçant d'imposer des mesures «secondaires» aux pays acheteurs de pétrole russe, ciblant ainsi un nerf vital du financement de la guerre. Cette fois, le président américain ne joue plus la carte du médiateur. Celui qui, à son retour au pouvoir, avait misé sur sa relation personnelle avec Vladimir Poutine pour arrêter rapidement la guerre en Ukraine, semble aujourd'hui à bout de patience. Fini le dialogue cordial: place à l'ultimatum. Et que répond Moscou ? Fidèle à sa ligne, Vladimir Poutine s'est exprimé ce vendredi en appelant à une «paix durable»... mais sans changer d'un iota les exigences posées par le Kremlin. Cession de territoires, fin des livraisons d'armes occidentales, refus catégorique de toute adhésion de l'Ukraine à l'OTAN: le président russe campe sur ses positions, au mépris des pressions américaines. Comme un signal supplémentaire envoyé à Washington, Poutine a confirmé la mise en production de l'Orechnik, missile hypersonique capable de porter une charge nucléaire, et envisage même son déploiement en Biélorussie. Pendant que les mots fusent et que les armes s'affichent, la diplomatie, elle, reste muette. Le bras de fer est donc relancé, entre un Trump menaçant et un Poutine inébranlable. Mais dans cette guerre des nerfs, chacun joue une partition dangereuse – et le monde observe, suspendu à chaque mot. Trump se focalise sur l'Ukraine mais ne dit rien du génocide à Gaza.

Documents d'importation des moyens d'équipement et de fonctionnement Prorogation jusqu'au 15 août du délai de dépôt

Le ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations a annoncé, hier, dans un communiqué, la prorogation, jusqu'au 15 août courant, du délai de dépôt des documents relatifs aux opérations d'importation dans le cadre du «fonctionnement» et/ou «d'équipement», réalisées durant l'exercice 2024 et le 1er semestre de l'exercice 2025. Cette prorogation, décidée en réponse aux nombreuses demandes reçues de la part d'un grand nombre d'opérateurs économiques, concerne les entreprises, personnes physiques ou morales, ayant déjà effectué des opérations d'importation dans le cadre du «fonctionnement» et/ou d'«équipement», a précisé le ministère dans son communiqué. S'agissant de la liste des clients (ETAT 104) et de la fiche technique des capacités de production théoriques et réelles, il est désormais suffisant qu'elles soient uniquement tamponnées et visées par l'entreprise concernée, sans qu'il soit nécessaire d'obtenir une certification ou une légalisation supplémentaires. Le ministère a appelé les entreprises concernées à envoyer les documents requis via l'adresse email : fonctionnement@mcepe.gov.dz.

Pour la deuxième année consécutive

La BM classe l'Algérie dans la tranche supérieure des pays à revenu intermédiaire

Le Groupe de la Banque mondiale (BM) a classé l'Algérie dans la tranche supérieure des pays à revenu intermédiaire pour la deuxième année consécutive au titre de la nouvelle mise à jour annuelle de la classification des économies des pays membres, parallèlement à l'ouverture de l'exercice fiscal qui s'étend du 1 juillet au 30 juin 2026. Selon cette classification, l'Algérie se place parmi dix pays africains dans la catégorie supérieure des pays à revenu intermédiaire, à l'instar de l'Afrique du Sud et du Gabon, aux côtés de l'Iran, la Libye et l'Irak dans la région du "Moyen Orient, l'Afrique du Nord, l'Afghanistan et le Pakistan". L'Algérie est passée l'année dernière, au titre de la classification réalisée par le Groupe de la BM, de "pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure" à pays à "revenu intermédiaire de la tranche supérieure, après une révision globale des données économiques. Le ministère des Finances avait précisé à l'époque que "le principal facteur ayant contribué au relèvement du classement de notre pays, porte sur la révision complète des statistiques des comptes nationaux, engagée par l'Office National des Statistiques (ONS), dans le but de s'aligner sur les normes internationales actuelles", avait expliqué à l'époque. Il avait également souligné que ce réalignement traduit la prise en compte "non seulement de l'opération de rebasage du PIB, par une révision à la hausse du niveau du PIB mais aussi d'autres facteurs tels que les résultats enregistrés ces dernières années en matière de croissance, dans l'élargissement de l'investissement public et la consolidation des secteurs économiques productifs, le renforcement de la bonne gouvernance des



finances publiques, les progrès dans l'amélioration des méthodes de mesure et de production de la donnée statistique dans l'administration publique et d'une meilleure couverture de l'économie non observée. Par ailleurs, la classification de cette année indique que la proportion de pays de la région Moyen-Orient et Afrique du Nord classés comme pays à "revenu élevé" a atteint 35 %. La région Afrique subsaharienne, en revanche, a connu une amélioration de ses indicateurs, la proportion de pays à faible revenu a reculé pour passer de 75 à 45%, et un pays de la région a accédé pour la première fois au statut d'économie à revenu élevé. La classification annuelle du Groupe de la Banque mondiale divise les économies mondiales en quatre catégories : à faible revenu, à revenu intermédiaire de la tranche inférieure, à revenu intermédiaire de la tranche supérieure et à revenu élevé. Cette classification est basée sur l'évolution du revenu national brut par habi-

tant au cours de l'année précédente, en tenant compte d'indicateurs tels que la croissance économique, l'inflation, le taux de change et la croissance démographique. La BM définit les économies à faible revenu comme celles dont le revenu national brut (RNB) par habitant est inférieur à 1 135 dollars en 2024, les économies à revenu intermédiaire de la tranche inférieure sont celles dont le RNB par habitant se situe entre 1 136 et 4 495 dollars, tandis que les économies à revenu intermédiaire de la tranche supérieure sont celles dont le RNB par habitant se situe entre 4 496 et 13 935 dollars, et les économies dont le RNB par habitant dépasse ce seuil sont classées dans la catégorie des économies à revenu élevé. Cette classification annuelle reflète l'évolution de l'économie mondiale, notamment la croissance soutenue de nombreux pays en développement, l'intégration croissante à l'économie mondiale et les effets des réformes politiques.

Startups

Ouadah salue le lancement du premier fonds d'investissements privé

Le ministre de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, M. Noureddine Ouadah, a salué, mercredi à Alger, le lancement du premier fonds d'investissement privé dédié au financement des start-up sous forme d'un Fonds commun de placement à risque (FCPR), lequel a été créé selon le système international GP/LP, à la faveur des contributions d'investisseurs privés. Le ministre s'exprimait à la clôture des travaux du workshop international "Startup development and Investor Connect", organisé par l'accélérateur d'entreprises "Algeria Venture", en collaboration avec l'ambassade des Etats-Unis à Alger et le Programme de développement du droit commercial (CLDP) relevant du Département américain du Commerce, avec la participation d'experts internationaux, de start-up, d'incubateurs d'entreprises ainsi que d'investisseurs des secteurs public et privé. D'après le ministre, l'adoption du système

FCPR, qui repose sur un partenariat entre les associés commandités (General Partners) et les associés commanditaires (Limited Partners), "se veut un bond qualitatif dans le domaine du financement de l'innovation", et témoigne de la conformité du système entrepreneurial algérien avec les normes internationales. Par ailleurs, le ministre a souligné l'importance de ce workshop de quatre (04) jours, pour le renforcement des capacités des start-up en leur permettant d'améliorer leurs offres aux investisseurs, à travers des séances de formation et d'encadrement animées par des experts de l'université de Cornell et des consultants du CLDP, sur la propriété intellectuelle, le marketing et la préparation au financement.

Aussi, le ministre a réaffirmé l'engagement du gouvernement à la poursuite du développement de l'écosystème de l'innovation et de l'entrepreneuriat, dans le cadre d'une coopération continue avec les partenaires

locaux et internationaux. De son côté, l'ambassadrice des Etats-Unis en Algérie, Elizabeth Moore Aubin, a affirmé l'engagement des Etats-Unis à renforcer la coopération économique avec l'Algérie, saluant le partenariat avec le gouvernement algérien et les efforts consentis dans les différents secteurs.

Elle a également mis en avant l'importance de l'innovation et de l'entrepreneuriat en tant qu'instruments à même de réaliser la prospérité économique commune, rappelant le soutien aux programmes tels que SelectUSA pour la consolidation des relations entre les investisseurs des deux pays. L'ambassadrice a également salué l'interactivité et la coopération fructueuse lors de ce workshop, estimant que le succès réalisé était le fruit de l'engagement des participants et de leur capacité de transformer les idées en projets prometteurs, affirmant le soutien constant de son pays aux start-up et aux innovateurs.

Infections nosocomiales en Algérie

Baisse significative du taux de prévalence

Le taux de prévalence des infections nosocomiales en Algérie a connu une baisse significative, a révélé, mercredi, une enquête nationale récente sur la prévalence des infections associées aux soins (IAS). Lors d'une journée de restitution des résultats, l'enquête menée par l'Institut national de santé publique (INSP) en coordination avec l'Organisation mondiale de la santé (OMS) au niveau de 16 centres hospitalo-universitaires (CHU) dans 12 wilayas, a démontré que "l'Algérie a fait un grand pas dans le cadre de la prévention des infections nosocomiales". Cette journée était également, l'occasion pour la présentation d'une autre enquête, relative à la consommation des anti-

biotiques dans les cinq (5) CHU d'Alger, et qui est complémentaire à la première. Le directeur général de l'INSP, Pr Abderrezak Bouamra, a expliqué que l'enquête sur la prévalence des infections associées aux soins, qui a débuté en février 2025, avait touché 5177 patients et a permis de déterminer le nouveau taux de prévalence des infections nosocomiales en Algérie qui a nettement baissé pour atteindre les 6%, et ce, grâce à la mise en œuvre de protocoles stricts dans les hôpitaux pour prévenir ces infections. Il a ajouté que la deuxième enquête relative à la consommation des antibiotiques dans les CHU d'Alger, a démontré "la nécessité d'harmoniser les pratiques et de renforcer la politique de

bon usage des antibiotiques". Le représentant du bureau de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) en Algérie, M. Phanuel Habimana, a estimé pour sa part, que "les résultats de ces enquêtes sont un levier puissant pour mieux cibler les interventions de prévention et de contrôle, de renforcer la formation et d'améliorer les systèmes de surveillance hospitalière". Il s'agit aussi, selon lui, "de promouvoir une culture institutionnelle de la sécurité des soins, centrée sur le patient", affirmant que l'"OMS reste pleinement engagée aux côtés du gouvernement algérien pour appuyer les actions de lutte contre les infections nosocomiales et promouvoir la culture de la sécurité des soins".

Accident au stade du 5 juillet

La Présidence reçoit le rapport final, le parquet ouvre une information judiciaire

La Présidence de la République a reçu le rapport final de la commission d'enquête sur le décès de supporters dans un accident survenu au stade du 5 juillet, lors d'un match disputé le 21 juin dernier, et l'a remis aux juridictions compétentes qui ont été chargées de prendre les dispositions légales appropriées, indique mercredi un communiqué de la Présidence de la République. "En application des instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, portant ouverture d'une enquête approfondie, suite au décès de supporters au Stade du 5 juillet, lors d'un match disputé le 21 juin 2025, il est porté à la connaissance de l'opinion publique que la Présidence de la République a reçu le rapport final de la part de la commission d'enquête, et

l'a remis, à son tour, aux juridictions compétentes qui ont été chargées de prendre les dispositions légales appropriées", lit-on dans le communiqué. Ainsi, le parquet près le tribunal de Bir Mourad Raïs (Alger) a ordonné l'ouverture d'une information judiciaire pour "négligence et imprudence" ayant entraîné la mort de quatre (4) personnes dans les tragiques événements, a indiqué jeudi un communiqué du parquet. "Conformément aux dispositions de l'article 11 du Code de procédure pénale, le procureur de la République près le tribunal de Bir Mourad Raïs informe l'opinion publique que, suite à l'enquête ouverte par les services de la police judiciaire et la commission ministérielle ad hoc sur les tragiques événements survenus lors du match MC

Alger-NC Magra au stade du 5 Juillet, ayant fait (4) morts et plusieurs blessés, le parquet a ordonné l'ouverture d'une information judiciaire sur ces graves faits pour négligence et imprudence ayant entraîné la mort et divers préjudices corporels, conformément aux articles 288 et 289 du Code pénal, afin de déterminer les responsabilités et d'engager les poursuites contre toute personne dont l'implication dans ces faits est établie", a précisé le communiqué. "Toutes les mesures légales seront prises avec rigueur et fermeté contre toute personne ayant commis ces graves faits, directement ou indirectement", a souligné la même source, ajoutant que "le parquet informera l'opinion publique des résultats de l'information judiciaire en temps voulu".

Protection civile

Renforcement des efforts de la formation en matière de premiers secours

La Direction générale de la Protection civile (DGPC) poursuit la mise en œuvre de son programme de formation en premiers secours destiné aux citoyens, visant à renforcer la culture de prévention des accidents et les méthodes d'y faire face. Ce programme, qui a permis de former plus de 170.000 citoyens au cours des dernières années, s'inscrit dans le cadre de "la politique générale de la Protection civile visant à ancrer la culture des premiers secours et à former les citoyens dans ce domaine", a indiqué, dans une déclaration à l'APS, le sous-directeur des statistiques et de l'information à la DGPC, Nassim Bernaoui. Intitulé "Un secouriste dans chaque famille", ce programme a pour objectif de prévenir les accidents à travers "l'ancrage de cette culture ainsi que la formation sur la manière d'y faire face lors de leur survenance, par l'apprentissage des premiers secours. Cela permet d'adopter les bons réflexes et de contribuer à sauver des vies en danger, en attendant l'arrivée des secouristes", a-t-il expliqué. Concernant les détails de ce programme, le responsable a précisé qu'il s'agit de "sessions de for-

mation organisées quatre fois par an, d'une durée de 21 jours chacune, à raison de deux heures par jour au profit de toutes les franges de la société âgées entre 19 et 65 ans". Le programme comprend "des cours théoriques et pratiques sur les premiers secours, les accidents et les dangers, pour que le citoyen puisse prendre connaissance des différents types d'accidents et de blessures, et de la manière d'y faire face, comme stopper des hémorragies jusqu'à l'arrivée des secours". Bernaoui a affirmé que "170.000 citoyens des deux sexes ont été formés dans ce programme", au cours des dernières années, d'autant plus que les formations sont organisées régulièrement, environ tous les 3

mois. Les personnes souhaitant bénéficier de ces formations peuvent, a ajouté M. Bernaoui, "se rapprocher du service de formation, à travers les directions de la Protection civile, qui se chargent des inscriptions afin de soumettre les bénéficiaires à une formation suivie d'une évaluation, donnant lieu à une attestation de participation. Par ailleurs, le responsable a révélé que les services de la Protection civile ont mis en place "un cycle de formation spécialisé" en premiers secours intitulé "Le secouriste volontaire de proximité", destiné aux participants désirant approfondir leur formation. Ce cycle permettra aux services de la Protection civile de "soliciter cette catégorie de secouristes en cas d'urgence".

Intoxication collective à Djelfa

12 cafétérias fermés pour un mois

Au moins douze cafétérias ont été fermées pour un mois, par les services de la direction locale du commerce, dans la commune de Birine à Djelfa, suite à l'intoxication alimentaire qui a fait des centaines de victimes après la consommation des gâteaux. C'est ce qu'ont rapporté, hier, plusieurs sources médiatiques concordantes. Les faits se sont produits jeudi 24 juillet dernier, lorsque quelque 350 personnes ont été intoxiquées après avoir consommé des mille-feuilles.

Statue de la femme d'Aïn El-Fouara

L'auteur condamné à 10 ans de prison ferme pour vandalisme



L'individu pris en flagrant délit en train de saccager la statue de la femme d'Aïn El-Fouara, mardi dernier, a été condamné, jeudi, à Sétif, à une lourde peine de prison ferme. Selon le communiqué du Parquet de la wilaya de Sétif, publié jeudi, l'auteur de cet acte de vandalisme, qui a suscité l'indignation, a été présenté en comparution immédiate devant le juge, jeudi après-midi. Selon cette instance judiciaire, l'auteur est un récidiviste qui a commis un premier acte de vandalisme sur la célèbre et mythique fontaine d'Ain El-Fouara en juin 2018. Suite à cette comparution, le tribunal de Sétif a condamné cet individu à une peine de 10 ans de prison ferme assortie d'une amende de 50 millions de centimes. En outre, le mis en cause est condamné à verser 3 millions de dinars en compensation au profit de l'OGECB (Office national de gestion et d'exploitation des biens culturels protégés).

Trafic des produits du tabac

Un réseau criminel spécialisé démantelé à Blida

Le Service central de lutte contre le crime organisé (SCLCO) a procédé, la semaine dernière à Blida, au démantèlement d'un réseau criminel spécialisé dans le trafic illicite des différents produits du tabac, avec la saisie de quantités de tabac de marques non enregistrées et contrefaites estimées à 2,7 milliards de centimes, a indiqué mercredi un communiqué du même service. « Dans le cadre de la contribution des services opérationnels spécialisés de la Sûreté nationale à la protection de l'économie nationale et de la santé publique, le SCLCO a procédé, au cours de la semaine écoulée, au démantèlement d'un réseau criminel, composé de deux (02) individus, spécialisé dans le trafic illicite des différents produits du tabac, et à la saisie de quantités très importantes de tabac de marques non enregistrées et contrefaites, d'une valeur marchande estimée à près de 2 milliards et 700 millions de centimes», a précisé la même source. Les investigations opérationnelles menées dans cette affaire par les enquêteurs du SCLCO sous la supervision du parquet territorialement compétent, se sont soldées par «l'identification des membres du réseau et la localisation de l'endroit de stockage de ces produits du tabac contrefaits, qui étaient dissimulés dans des entrepôts et des locaux non conformes aux activités commerciales dans la wilaya de Blida». L'opération a permis la saisie et la récupération de «149.820 unités de tabac à chiquer (chemma) contrefait de diverses marques, 57.980 paquets de cigarettes de différentes marques d'origine étrangère et locale, et 28.000 unités de feuilles à rouler (Massa) », ajoute le communiqué, précisant que «les deux (2) suspects ont été présentés devant le procureur de la République près le tribunal d'El Affroun».

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA D'ORAN
DAIRA D'ORAN
COMMUNE D'ORAN
Sce Des Contrats Et Marchés

AVIS D'ANNULATION DE LA PROCEDURE

Conformément aux dispositions de l'article 73 du Décret Présidentiel N°15/247 du 16 Septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

Et la loi N° 12-23 fixant les règles relatives aux marchés publics.

Le Président de l'Assemblée Populaire Communale de la Commune d'Oran ; Annonce l'annulation de la procédure concernant le Marché N°17/2025, relatif à :

**Maintenance du matériel roulant (lourd , léger et engin)
de la Commune d'Oran .**

En raison du refus d'approbation de la délibération N°55/2025 par Monsieur le Chef Daira , suite à des erreurs dans le cahier des charges et le marché .

LE PRESIDENT

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE ANEP N° : 2531011040 03.08.2025

Le Groupement Momentané d'Entreprise (GME)
ENIE, ALFATRON, INATEL
TELEPHONE : 0771 96 52 62/043 27 10-70
EMAIL : gme-enie.alfatron.inatel@inatel.dz

AVIS D'ANNULATION DE L'APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT INTERNATIONAL ET DE LA CONSULTATION RESTREINTE N° 01/2025

Le Groupement Momentané d'Entreprises (GME) composé de l'ENIE, ALFATRON et INATEL informe l'ensemble des soumissionnaires que l'appel à manifestation d'intérêt international N° 01/2025, paru dans le quotidien "El Djemhouria" en date du 11/05/2025, ainsi que la consultation restreinte y afférente, publiée dans le même journal le 25/06/2025, sont annulés dans leur totalité. Le GME remercie tous les soumissionnaires pour l'intérêt porté à ce projet.

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE ANEP N° : 2531100727 03.08.2025



WASH'N DELIVERY
Le Pressing Qui Vient à Vous

**Bring your
laundry, we'll
wash it**

Call us
0770 936 836

@WashNdelivery9
Boulevard Des Lions, Bir El Djir, Oran
041 879 674
0770 936 836



REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME ET VILLE
OFFICE DE PROMOTION ET DE GESTION
IMMOBILIERE DE LA WILAYA DE MASCARA
N° Identification Fiscale 099829066206233

2^{ème} Avis d'Appel d'Offres National Ouvert avec exigence de capacités minimales après infructuosité
N° : 65 /2025

L'Office de Promotion et de Gestion Immobilière de Mascara sise à Rue Sidi Kada Belmokhtar Zone 8- Wilaya de Mascara, lance un 2^{ème} Avis d'Appel d'Offres National Ouvert avec exigence de capacités minimales après infructuosité pour l'Acquisition de véhicules et des camions au profit de l'Office de Promotion et de Gestion Immobilière de Mascara en lot séparés.

- Lot n° 01 : acquisition deux (02) véhicule de tourisme -type 01-.
- **Eligibilité des soumissionnaires :**

Le présent avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales s'adressé aux concessionnaires constitués sous forme de sociétés commerciales conformément à la législation en vigueur, titulaire d'un registre de commerce.

- **Retrait du cahier des charges :**

Conformément à l'article 63 du décret présidentiel n°15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, le cahier des charges doit être retiré par le soumissionnaire ou son représentant auprès du -service prix et marchés -de l'Office de Promotion et de Gestion Immobilière de Mascara.

- **Le dossier de la soumission :** contient les pièces fixées à l'article 11 du cahier des charges.

Le dossier de la soumission doit être inséré dans une enveloppe fermée et cachetée ne comportant que les mentions suivantes :

2^{ème} Avis d'Appel d'Offres National Ouvert avec exigence de capacités minimales après infructuosité
N°: 65 /2025
pour l'acquisition de véhicules et des camions au profit de l'Office de Promotion et de Gestion Immobilière de Mascara

- Lot n° 01 : acquisition deux (02) véhicule de tourisme -type 01-.

« A ne pas ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »

La date de dépôt des offres est fixée au 10^{ème} jour avant 13 heure, à compter de la date de la première parution de l'avis d'appel d'offres dans les quotidiens nationaux ou le BOMOP.

L'ouverture des plis est prévue le même jour de dépôt des offres à 13 heures. Cet avis tient lieu d'invitation aux soumissionnaires d'y assister.

Si la date de dépôt et d'ouverture des offres coïncide avec un jour férié ou un jour de Week-end celle-ci est reportée au jour ouvrable suivant aux mêmes horaires auprès du siège de la direction de l'Office de Promotion et de Gestion Immobilière de Mascara.

LE DIRECTEUR GENERAL

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE ANEP N° : 2531011085 03.08.2025

Wilaya De Mascara
Daira De Mascara
Commune De Mascara

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية



ولاية معسكر
دائرة معسكر
بلدية معسكر

Direction des travaux
N°/.....2025

MISE EN DEMEURE N° 01

- vu le marché N° :14/2025 visé par le Controleur Budgeteur le 23/06/2025 sous le N°:749 relatif au projet : Travaux D aménagement du stade communal MEFLAH AOUAD
- vu L'ordre de service de démarrage des travaux en date 29/06/2025 sous le n° 41/2025.pour un délais de 03 mois de réalisation.
- vu ma correspondance en date 13/07/2025 sous le n° 3000/2025.
- vu de non respecte du planning prévisionnel de réalisation.
- vu la lenteur des travaux concédéré .
- vu visite du projet le 24/07/2025 l atelier abandonné

L'Entreprise ETBH TCE FEID LOUNIS dont le siège sis ZONE URBANE LOCAL N BORDJ MENAL – BOUMERDES -

- Renforcer le chantier par une main d'œuvre qualifiée.
- Approvisionner le chantier par les matériaux de construction nécessaires.
- Activer le rythme des travaux.

Et ce dans un délai de 72 heures à partir de la première parution de cet avis dans les journaux nationaux.

Faute de quoi ,il sera fait application des mesures réglementations prévues au titre de marché.

Remarque : les frais de la publication du présent avis seront prélevés sur des situations présentées par l'entreprise.

Le président de l'assemblée populaire communale

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE ANEP N° : 2531011020 03.08.2025

Trémie du rond-point pépinière

Le wali met la pression sur les responsables du projet



Dans le cadre du suivi sur le terrain de l'avancement des projets, le wali d'Oran a inspecté mercredi 30 juillet 2025, l'état d'avancement du projet de tunnel souterrain sur le rond-point pépinière, sortie Bir El Djir, Route Nationale n°11. Le wali a écouté les explications fournies par les responsables du projet, qui est supervisé par la Société nationale des ponts et des travaux techniques (SAPTA). Les murs de soutènement de la troisième et dernière section du tunnel souterrain devraient être achevés le 1er

août et les travaux routiers sont toujours en cours en attendant le processus de pavage. À partir de la semaine prochaine, les travaux de décoration des abords du tunnel et du rond-point commenceront, en aménageant des espaces verts et en installant un éclairage public pour ajouter une touche esthétique au design de l'installation. Il est à noter que durant les mois de juin et juillet, deux sections du côté supérieur du projet ont été ouvertes, ce qui a contribué à faciliter la circulation des véhicules. Le wali a souligné la nécessité d'ac-

célérer le rythme des travaux pour mener à bien le projet. La deuxième étape de la visite s'est déroulée au niveau du projet d'achèvement du réseau de drainage des eaux pluviales de la rue «Platane» dans la même commune. Lors de la troisième station, le wali a également inspecté le projet du Tribunal de Bir El Djir. Le wali était accompagné lors de cette visite du Chef du daïra de Bir El Djir, des membres de la cellule technique du cabinet du wali et des directeurs des organes exécutifs concernés par ces projets.

Afin de parer à toute situation malencontreuse

La commune d'El Braya intervient malgré les vols de tampons

Par Mohamed Sellam

Le danger potentiel que représentait le «Trou» laissé suite au vol du tampon de regard et pouvant être à l'origine de graves accidents de circulation, n'a pas laissé indifférents les services techniques de la commune d'El Braya, qui ont répondu avec grande promptitude pour remédier à cette «agression» commise par des mains incultes en quête de quelques sous. En effet, le regard se trouvant sous l'ouvrage d'art sur le chemin de wilaya 35, donnant accès au village d'El Braya, a été victime du vol de son tampon, loin de toute noblesse par des «braconniers des sombres nuits»

pour être revendu aux ramasseurs «tout venant». Il est utile de rappeler que ces dispositifs «tampons de regard» de forme sphéroïdale généralement en fonte, sont conçus pour protéger les regards de collecte dans les différents systèmes de drainage et d'assainissement. Ceci n'est pas un cas isolé, puisque dans certaines cités, sur certaines rues ici et là, l'on constate amèrement ce genre d'actes laissant derrière eux des trous béants capable de «phagocyter» un homme en entier lui causant des dégâts importants dans son corps susceptible d'induire à sa mort. Quelquefois, la bien-séance de certains citoyens arrive à colmater tant bien que mal ces

œuvres machiavéliques en attendant une prise en charge adéquate par les spécialistes de la «chose» qui parfois tardent à prendre en charge ces dégâts. Qualifié d'acte de vandalisme puisque prémédité pouvant causer des dommages humains et matériels, coûtant cher à la société, celui-ci est une infraction punie par la loi. Nous n'avons pas ici l'ampleur de considérer ce sujet assez humiliant dans sa grande profondeur, mais nous souhaitons que le bon sens de tout un chacun apportera sa pierre angulaire à l'œuvre afin de mettre un frein à ces agissements gravissimes qui risquent de s'étendre malheureusement.

Plage des Andalouses 341 chaises, 72 tables et 38 parasols saisis

Conformément aux instructions du wali d'Oran, M. Samir Chibani, et dans le cadre de la poursuite de la lutte contre toutes les formes d'exploitation illégale des plages, la commission de la wilaya, qui inclut la cellule de l'environnement au niveau du cabinet du wali, la direction du tourisme, et la groupe régionale de la gendarmerie nationale de la wilaya d'Oran, a mené, le mardi 29 juillet 2025, une opération de libération de la plage des Andalouses (commune d'El Ançor) de l'exploitation anarchique. Cette opération a permis de saisir 341 chaises, 72 tables et 38 parasols. L'opération se poursuit sur toutes les plages tout au long de la saison estivale.



Du 18 au 20 septembre Oran

2ème Salon international du Dentaire MDEX



La deuxième édition du Salon international du Dentaire MDEX, se tiendra du 18 au 20 septembre prochain au Centre de Conventions Mohamed-Benahmed d'Oran (CCO), ont annoncé vendredi les organisateurs. Plus de 50 exposants sont attendus lors de cette manifestation, représentant plus de 300 marques, distributeurs et start-up du secteur dentaire, a indiqué Mme Benchouk Manel Zahia, de l'agence événementielle "Insolite pro". Ce salon se veut comme un carrefour des innovations, des échanges scientifiques et des opportunités professionnelles dans le domaine de la dentisterie en Algérie, a-t-elle précisé. Le MDEX 2025 est par ailleurs une occasion pour les professionnels de découvrir les dernières technologies et solutions destinées à moderniser leur pratique, a-t-elle encore souligné. Un programme scientifique riche et multidisciplinaire sera organisé en marge du salon, avec 30 conférences, 25 ateliers et 56 posters. Il s'agit de conférences, ateliers pratiques, démonstrations en direct et interventions d'experts nationaux et internationaux, abordant des thématiques innovantes telles que la dentisterie numérique, la biomimétique, l'esthétique, la chirurgie avancée ou encore la gestion de cabinet.

Unité agricole de production de Oued Tlélât Ensemencement de 20.000 alevins de Tilapia rouge

Plus de 20.000 alevins de tilapia rouge ont étéensemencés au niveau de l'Unité agricole de production (UAP) de Oued Tlélât (Oran), a-t-on appris, jeudi, auprès de la direction locale de la Pêche et de l'aquaculture. Cette opération s'inscrit dans le cadre de la première phase du programme d'ensemencement aquacole pour l'année 2025, qui vise l'introduction de 200.000 alevins de cette espèce de poisson, connue pour son haut rendement de production et sa capacité à s'adapter à l'environnement local, a-t-on précisé de même source. Menée en coordination entre la direction de la Pêche et de l'aquaculture de la wilaya d'Oran et l'UAP de Oued Tlélât, l'opération s'est déroulée dans des conditions techniques conformes aux normes de qualité, a-t-on encore noté, ajoutant que les prochaines phases du programme se poursuivront de manière régulière afin d'atteindre les objectifs fixés d'ici la fin de l'année. Les autorités publiques, visent à travers ce programme, à promouvoir et à étendre l'activité de l'aquaculture, notamment dans les wilayas disposant de conditions naturelles favorables, contribuant ainsi à diversifier les sources de production halieutique et à renforcer l'approvisionnement local en produits de la mer.

Usine de Chat El-Hilal (Aïn Témouchent)
Plus d'un milliard de m3 d'eau dessalée produite depuis sa mise en service



L'usine de dessalement de l'eau de mer de "Chat El-Hilal" à Beni Saf (Aïn Témouchent) a franchi le cap d'un(01) milliard m3 d'eau dessalée produite depuis sa mise en service en 2009, indique, jeudi, un communiqué du groupe Sonatrach. Ce niveau cumulé de production atteint mercredi à 12h26, se veut une "réalisation couronnant l'efficacité des systèmes d'exploitation et de maintenance, utilisés par Sonatrach", estime le groupe. A ce propos, la Sonatrach a réaffirmé l'importance stratégique qu'elle accorde au domaine du dessalement de l'eau de mer, soulignant que "les résultats obtenus traduisent son engagement ferme à contribuer efficacement au renforcement de la sécurité hydrique, en vue de répondre aux besoins des citoyens et de garantir la continuité de l'approvisionnement en eau potable". L'usine de Chat El-Hilal, relevant de l'Algérien Energy Company (AEC), filiale du groupe Sonatrach, et de la société Beni Saf Water Company (BWC), jouit d'une capacité de production de 200.000 m3/ jour et permet l'approvisionnement en eau dessalée des wilayas d'Oran et d'Aïn Témouchent.

Zemmoura (Relizane)
Arrestation de braqueurs de bijouterie

Suite à un appel de détresse, les policiers de la Sûreté de la daïra de Zemmoura, relevant de la Sûreté de la wilaya de Relizane, ont rapidement démantelé le réseau criminel responsable de l'agression et du braquage d'une bijouterie à Zemmoura et récupéré l'argent volé. L'affaire a été réalisée après que les policiers ont reçu un appel sur la ligne d'assistance téléphonique 1548, signalant que le propriétaire d'une bijouterie située dans un quartier de Zemmoura avait été victime d'une agression suivie d'un vol par des inconnus. Le vol concernait une collection de bijoux en or et une somme d'argent. Les policiers sont rapidement arrivés sur les lieux et ont ouvert une enquête. Les investigations techniques et de terrain menées par l'équipe d'enquête, en coordination avec le Procureur de la République près le Tribunal de Zemmoura, ont rapidement permis l'identification et l'arrestation de l'un des suspects, et la récupération d'une somme d'argent estimée à 50 millions de centimes. Les investigations menées par les policiers auprès du suspect ont permis d'identifier ses deux complices dans l'opération. Suite à cela, un dossier judiciaire a été établi contre les suspects, qui ont été présentés au procureur de la République près le tribunal de Zemmoura pour les délits d'association de malfaiteurs en vue de commettre des délits et de vol avec plus de deux circonstances. **N.Aymen**

Mendès (Relizane)
Démantèlement d'une bande de malfaiteurs

Dans le cadre de la lutte contre toutes les formes de criminalité en milieu urbain, et notamment en matière de protection des personnes et des biens, les éléments de la sûreté de la daïra de Mendes, ont arrêté trois individus soupçonnés d'être impliqués dans une affaire de création d'association de criminelle visant à commettre des crimes contre les personnes et les biens, notamment des vols en exploitant des circonstances telles que la multiplicité, le port d'armes et la nuit. Cette affaire fait suite aux plaintes d'un groupe de victimes menacées à l'arme blanche par des inconnus dans la ville de Mendes. Les voleurs ont dérobé diverses sommes d'argent et des téléphones portables. Immédiatement, les mêmes services ont mené des enquêtes sur le terrain, en coordination avec le procureur de la République près le tribunal de Zemmoura, qui ont abouti à l'identification et à l'arrestation des suspects. Un dossier a ensuite été constitué pour engager des poursuites judiciaires contre les suspects, qui ont ensuite été déférés devant le procureur de la République près le tribunal de Zemmoura. **N. Aymen**

Sidi Bel-Abbès
Réalisation d'environ 100 opérations de lignes électriques moyenne et basse tension

Plus de 97 opérations de lignes électriques de moyenne et basse tension (BT-MT) ont été concrétisées dans la wilaya de Sidi-Bel Abbès dans le cadre du programme d'été 2025, a-t-on appris auprès de la direction de la Distribution de Sonelgaz La chargée de l'information et de la communication, Fouzia Saboundji, a indiqué que ces opérations ont été réalisées sur une distance de 221,9 km, ce qui permet de fournir une puissance supplémentaire estimée à 5,8 MW. L'objectif est d'assurer un service de qualité aux clients et de répondre à la forte hausse de la demande en électricité, particulièrement durant la saison estivale, signale-t-on de même source. Elle a ajouté qu'un plan d'action a été mis en place pour faire face à l'augmentation de la demande en énergie électrique durant l'été 2025. Des équipes d'intervention multidisciplinaires sont mobilisées en permanence, dans ce cadre, afin de garantir la continuité du service dans les meilleures conditions et d'intervenir rapidement en cas de pannes. Ce plan, qui englobe



la production d'électricité ainsi que les réseaux de transport et de distribution, repose sur deux axes principaux, à savoir la réalisation et la mise en service de nouvelles installations, et l'exécution de plans de maintenance adaptés et ciblés. Il comprend également l'identification

des points critiques du système énergétique, la mise en œuvre d'un plan pour renforcer les réseaux de transport et de distribution, l'exécution de programmes d'entretien des installations, ainsi qu'un dispositif de prévention et de lutte contre les incendies de forêts.

Bechar
Hamlaoui souligne l'importance de renforcer la cohésion sociale

La présidente de l'Observatoire national de la société civile (ONSC), Ibtissam Hamlaoui a souligné, mercredi à Bechar, l'importance de renforcer la cohésion sociale et de consolider l'esprit civique et la citoyenneté active. Dans une allocution prononcée lors d'une rencontre interactive avec les acteurs de la société civile locale de la wilaya de Bechar, Mme Hamlaoui a mis l'accent sur la nécessité de "renforcer et de soutenir la cohésion sociale à travers l'ancrage d'un sens civique élevé, d'une citoyenneté active et l'élévation du niveau de conscience sociale". Elle a ajouté que "soutenir les institutions de l'Etat algérien face aux défis et les enjeux actuels, se rallier à ses positions, appuyer sa diplomatie, défendre ses causes justes et fondamentales et faire face à toute tentative de déstabilisation tout en faisant preuve de vigilance et de lucidité, font partie intégrante des missions de la société civile". Le rôle vital et actif de l'Observatoire national de la société civile se manifeste "en tant que pilier



essentiel de l'Etat et un partenaire des pouvoirs publics dans les efforts de sensibilisation et de réponse aux mensonges et aux manipulations propagées par nos ennemis", a indiqué Mme Hamlaoui. A ce titre, elle a appelé à "renforcer l'appartenance nationale et l'unité des rangs, d'autant plus que des adversaires, incapables d'atteindre notre niveau et la solidité de nos principes et positions, recourent aux moyens les plus abjects, ciblant la santé des jeunes par les drogues et les substances psychotropes et l'esprit de nos enfants par la désinformation, la fa-

sification et la suspicion sur les réseaux sociaux". Elle a ajouté que l'ONSC, en tant "qu'institution constitutionnelle incarnant la vision prospective du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, œuvre à promouvoir le rôle et la performance de la société civile et à accompagner ses initiatives, ses projets et ses activités visant à servir le citoyen". Cette rencontre a réuni les composantes de la société civile de Bechar dans le but d'instaurer des canaux de dialogue constructif et de communication efficace avec l'Observatoire national de la société civile.

Saïda
La directrice de l'Éducation remplacée

La directrice de l'Éducation n'est finalement pas restée aux commandes. Elle a été remplacée par G. Abbes qui occupait auparavant les fonctions de SG de l'Éducation de la wilaya de Saïda, il y a de cela plus de 6 ans. Il faut dire que le passage de l'ex-directrice à la tête de l'éducation de Saïda est passé presque inaperçu. Les réalisations à mettre à son actif n'ont pas été légion. Une question s'impose : le retour de l'ex-SG aura-t-il un impact positif sur la qualité des différents services administratifs de la direction de l'Education ? Attendons pour mieux voir. **OULD OGBAN**

Biskra

Commémoration du 59ème anniversaire des "massacres du dimanche noir"

La famille révolutionnaire et les associations de la société civile de la wilaya de Biskra ont commémoré, jeudi, le 59ème anniversaire des massacres du "dimanche noir", connus localement sous le nom de "Dharbet El Had", en se remémorant les crimes odieux du colonialisme français qui firent plus de 300 victimes innocentes, le 29 juillet 1956. Les cérémonies commémoratives ont débuté par le dévoilement, au musée du Moudjahid "colonel Mohamed Chabani", d'une fresque murale illustrant ce douloureux événement, œuvre de l'association locale "Mosaïque" pour les arts, la culture et la préservation du patrimoine, avant de se poursuivre dans la salle du musée par des interventions de professeurs d'Histoire et des témoignages de personnes ayant vécu ces tueries. Les intervenants se sont accordés à affirmer que les forces françaises avaient utilisé tous les moyens de répression et de représailles contre les citoyens sans défense de cette ville où affluent vers son marché hebdomadaire depuis les régions voisines. En ce "dimanche noir", les forces coloniales avaient procédé à des exécutions sommaires, sur les places publiques, et brûlés des biens de la population, écrivant l'une des pages les plus sanglantes de Biskra où les tueries de masse avaient succédé aux exécutions sommaires. Selon le témoignage du Moudjahid Ahmed Missaoui, "les balles tirées d'un peu partout par les forces coloniales vi-



saient les gens venus faire leurs achats, au plus fort de la présence de la foule au marché". Pour ce témoin, "ce n'était rien d'autre que des représailles contre les Moudjahidine qui assénaient des coups douloureux au colonisateur". Missaoui ajoute que sans "l'esprit de solidarité des Algériens, qui avaient donné refuge, chez eux ou dans leurs magasins, à de nombreux passants poursuivis, le nombre de victimes aurait été bien plus élevé". Le souvenir de cet ignoble massacre est définitivement incrusté dans la mémoire collective, à Biskra où l'on se rappelle, chaque année de ce dimanche noir du 29

juillet 1956. Selon M. Hicham Diab, professeur d'Histoire au centre universitaire "colonel Si El Haouès" de Barika (Batna), les forces françaises avaient encerclé la ville de Biskra dont ils avaient interdit l'accès et la sortie, et positionné leurs soldats dans 7 zones, armés de mitrailleuses qu'ils avaient utilisées pour tirer sans discernement sur les passants et les commerçants, causant la mort de plus de 300 personnes innocentes. Des personnes dont ils avaient transféré les cadavres dans des zones inconnues pour les ensevelir dans des fosses communes afin d'éliminer toute trace du crime.

Constantine

Installation du président du tribunal administratif d'appel et de la présidente du tribunal administratif

Madjid Khelfouni et Nadja Benkacher ont été installés jeudi à Constantine dans les postes respectifs de président du tribunal administratif d'appel et présidente du tribunal administratif dans le cadre du mouvement partiel opéré par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, dans le corps des présidents de cours, des procureurs généraux près les cours de justice, des présidents de tribunaux et des commissaires d'Etat près les tribunaux administratifs. La cérémonie d'installation tenue à la salle des audiences du tribunal administratif d'appel de Constantine a été présidée par M. Abdenaceur Boukléa, inspecteur à l'Inspection générale du ministère de la Justice, représentant le ministre de la Justice, Garde des Sceaux, en présence des autorités locales civiles et militaires, de magistrats et de représentants de la société civile. Dans son allocution à l'occasion, le représentant du ministre de la Justice, Garde des Sceaux a indiqué que "cette installation s'inscrit dans le contexte de la dynamique continue pour asseoir les bases d'une justice administrative efficace et proche du citoyen", ajoutant que "le ministère poursuit son soutien aux institutions judiciaires dans le cadre des orientations du

président de la république et pour renforcer l'indépendance de la justice et moderniser ses outils au service de l'intérêt général". Il a également met en lumière "l'importance majeure de la justice administrative", relevant que ces nominations "s'inscrivent dans le cadre de la promotion des compétences et la consolidation de l'appareil judiciaire national". L'intervenant a salué l'esprit de coordination et de coopération qui caractérise le travail judiciaire dans la région Est du pays, affirmant la nécessité

d'accompagner les nouveaux magistrats pour assurer le bon fonctionnement du service public judiciaire de sorte à refléter les aspirations des citoyens et consacrer le principe de justice au sens le plus noble. Le tribunal administratif d'appel de Constantine constitue une des importantes structures judiciaires régionales spécialisées dont la compétence couvre plusieurs wilayas de l'Est du pays et dont la mission est de trancher les contentieux administratifs objets d'appel.

Mila

Mise en service du système d'AEP de la zone d'expansion urbaine «Marcho»

Le système d'approvisionnement en eau potable de la zone d'expansion urbaine "Marcho" sur les hauteurs de la ville de Mila a été mis en service, a-t-on appris jeudi auprès du directeur local de l'hydraulique, Bouacha Benouareth. Les travaux de mise en place de ce système d'alimentation en eau potable ont porté sur la réalisation d'un château d'eau de 500 m3 de capacité, d'une canalisation de transfert d'eau de 1.665 mètres, d'une station de pompage et d'un réseau de distribution au niveau des quartiers du site "Marcho" inférieur, a précisé à l'APS le même responsable. L'objectif du projet réalisé en 17 mois pour une enveloppe financière de 106 millions DA est d'approvisionner en eau potable 7.000 habitants de la zone d'expansion urbaine "Marcho" qui accueille plusieurs programmes de logements des diverses formules dont celle de location-vente, selon la même source. Ce système représente la seconde et dernière tranche du projet d'alimentation en eau potable de ce pôle urbain de Mila qui a mobilisé au total une enveloppe financière de 300 millions DA, a-t-on indiqué.

Blida

Le nouveau président de la Cour de justice installé

Succédant à M. Kamel Ghazali, M. Mokhtar Bouchrit a été installé, jeudi, en tant que nouveau président de la Cour de justice de Blida, lors d'une cérémonie organisée au siège de la cour en présence du Procureur général de la Cour suprême, M. Abdelrahim Madjid, représentant le ministre de la Justice, garde des Sceaux. Cette installation s'inscrit dans le cadre du mouvement partiel opéré par le président de la République, M. Abdelmajid Tebboune, au sein du corps des présidents de cours et des procureurs généraux près les cours de justice, ainsi que des présidents de tribunaux et des commissaires d'Etat près les tribunaux administratifs. Lors de la cérémonie d'installation, M. Madjid a souligné que ce mouvement visait à "insuffler une dynamique au fonctionnement des cours de justice et à améliorer la qualité de leur performance à travers la nomination et la valorisation des compétences ayant fait leurs preuves dans le domaine judiciaire". Ce changement vise également à "offrir l'opportunité de nommer des compétences à des postes clés afin de les motiver à démontrer leurs capacités de gestion et de leadership pour atteindre les objectifs escomptés dans le secteur de la justice, recommandés par le président de la République", a ajouté le même responsable.

Cour de justice de Tébessa

Installation du président de la Cour

Le président de la Cour de justice de Tébessa, le procureur général de la même Cour, le président du Tribunal administratif et du commissaire d'Etat près le Tribunal de Tébessa ainsi que le commissaire d'Etat près le Tribunal administratif de M'sila ont été installés jeudi dans leurs fonctions suite au mouvement partiel opéré par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, dans le corps des présidents de cours, des procureurs généraux près les cours de justice, des présidents de tribunaux et des commissaires d'Etat près les tribunaux administratifs. Il a été procédé ainsi à l'installation de M. Abdelhafid Samira en sa qualité de président de la cour de justice de Tébessa en remplacement de Kacemi Boukhemisse qui a été désigné au même poste à la cour de justice de Batna et de M. Abdelhamid El-Adouani en tant que procureur général près la même cour en remplacement de M. Mohamed Djamil Aïssaoui nommé au même poste à la cour de justice d'Oum El Bouaghi. Présidant leur installation en présence du wali de Tébessa Ahmed Belhadad, M Seïf Aoun, inspecteur à l'Inspection générale du ministère de la Justice, représentant le ministre de la Justice, Garde des Sceaux, a indiqué que "ce mouvement vise à donner une dynamique aux instances judiciaires et améliorer leur performance pour concrétiser les objectifs tracés pour le corps de la justice". M Aoun a évoqué le parcours professionnel des deux nouveaux cadres désignés soulignant qu'Abdelhafid Samira a rejoint le corps de la magistrature en 1998 occupant plusieurs postes dont le dernier celui de président de la cour de justice de Jijel avant d'être nommé président de la cour de justice de Tébessa tandis qu'Abdelhamid El-Adouani a rejoint le secteur en 1995 occupant plusieurs fonctions dont la dernière procureur de général adjoint à Hassi Messaoud. Dans le même contexte, il a été procédé à l'installation de M. Saïd Bouguera en tant que président du Tribunal administratif de Tébessa en remplacement de M. Bousse-nane Masmoudi muté au même poste dans la wilaya de Souk Ahras et de M Bilal Larkat en tant que commissaire d'Etat près le même Tribunal en remplacement de M Mohamed Cherif Bachiri muté au même poste dans la wilaya de Guelma. M Rabah Bensaidi a été installé dans le poste de commissaire d'Etat près le Tribunal administratif de M'sila en remplacement de M. Chaabane Maaloum au cours d'une cérémonie présidée au siège du Tribunal par le conseiller au Conseil d'Etat, Ali Moulai, représentant du ministre de la Justice, Garde des Sceaux, en présence des autorités de la wilaya et des cadres du secteur.

SFICIFA VOYAGES
discover the world

SFICIFA VOYAGES
discover the world

Agence de voyage
SFICIFA
Mesra - Mostaganem
Rue Mohamed Khemisti
Face Maison Renault
Tel: 06 61 78 30 05

WASH'N DELIVERY
Le Pressing Qui Vient à Vous

Bring your laundry, we'll wash it

Call us
0770 936 836

@WashNdelivery9
Boulevard Des Lions, Bir El Djir, Oran
041 879 674
0770 936 836

Équipe nationale féminine de football

Benstiti maintenu à son poste

La Fédération algérienne de football (FAF) a annoncé sa décision de maintenir le sélectionneur de l'équipe nationale féminine, Farid Benstiti, à son poste, quelques jours après avoir conduit les "Vertes" aux quarts de finale de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2024 (décalée à 2025). "Le Bureau fédéral a décidé de maintenir Farid Benstiti à la tête de la barre technique de l'équipe nationale féminine A, dans un souci de stabilité et de continuité technique. Le Directeur technique national (DTN) est chargé d'engager les négociations avec le sélectionneur national en vue de formaliser cette décision", a indiqué la FAF, dans un communiqué. La décision a été prise lors de la réunion du Bureau fédéral, élargie aux présidents des Ligues nationales et régionales, tenue jeudi sous la présidence de Walid Sadi. "Le Président et les membres du Bureau fédéral adressent leurs félicitations aux



joueuses ainsi qu'aux membres du staff de l'équipe nationale féminine, pour leur honorable participation à la CAN. Ils les encouragent à poursuivre leurs efforts en vue d'atteindre de nouveaux objectifs", ajoute la même source. Les coéquipières de Lina Bousaha (Al-Ittihad/ Arabie saoudite) ont

atteint les quarts de finale pour la première fois de leur histoire, avant de se faire éliminer face au Ghana (0-0, aux t.a.b :2-4). "Le Bureau fédéral a décidé d'octroyer une prime aux membres de l'équipe nationale féminine, à titre d'encouragement", conclut le communiqué.

Coupe d'Algérie de football 2025-2026

Le tirage au sort des 1/32èmes de finale fixé au 20 novembre

Le tirage au sort des 1/32es de finale de la Coupe d'Algérie de football 2025-2026, aura lieu le jeudi 20 novembre prochain, a annoncé la Fédération algérienne de Football (FAF), vendredi sur son site officiel. Les matchs des 1/32es de finale sont programmés les 5 et 6 décembre, précédés par la phase régionale, fixée les 12 et 13 septembre, précise la même source. La décision a été prise lors de la réunion

du Bureau fédéral, élargie aux présidents des Ligues nationales et régionales, tenue jeudi sous la présidence de Walid Sadi. "Le Bureau fédéral rappelle aux Ligues qu'elles doivent prendre les dispositions nécessaires en vue de la préparation et du bon déroulement de l'édition 2026 de la Coupe d'Algérie. A cet effet, elles sont tenues de veiller au strict respect du calendrier", souligne la FAF. Par ailleurs, le Bureau fédéral

a approuvé une modification du règlement de la compétition pour l'édition 2026.

"Pour les quarts de finale, le club tiré en premier bénéficiera de l'avantage du terrain à condition que le stade soit homologué pour l'utilisation de l'assistance vidéo à l'arbitrage (VAR)". Enfin, la FAF a confirmé la date de la Supercoupe d'Algérie MC Alger-USM Alger, maintenue au vendredi 26 décembre 2025 à Alger.

Jeux Africains scolaires (natation)

L'Algérie décroche 6 nouvelles médailles, dont 2 en or

Six nouvelles médailles (2 or, 2 argent et 2 en bronze) ont été décrochées lors des finales de la 5ème et dernière journée des épreuves de la natation des 1ers Jeux africains scolaires (5 juillet-26 août), disputées vendredi soir à la piscine de l'Ecole

nationale des sports olympique (ENSO) de Sétif. Les deux médailles d'or sont l'œuvre de Mehdi Dehamna (200 m dos) et Lyna Hemani (100 m dos), tandis que Fateh Houd (200 m dos) et Torki Salah-Eddine (100 m papillon) ont décroché une médaille d'argent. Mehdi Dahamna, vainqueur au 200 m dos, et Amine Mehdi Achouri, se sont contentés du bronze au 200 m nage libre et au 100 m papillon. L'entraîneur de la jeune équipe algérienne, Redouane Lerari, a indiqué à l'APS que "les finales qui se sont déroulées dans des conditions optimales, ont donné lieu à des duels très disputés entre nageurs de pays performants dans cette discipline, comme l'Egypte, l'Algérie et la Tunisie". Pour ce technicien, le niveau technique affiché par ses jeu-

nes protégés "laisse présager un avenir prometteur". De son côté, l'entraîneur en chef de l'équipe nationale de natation, Farid Haddou, a considéré que la participation des nageurs algériens à ces Jeux a été "très positive", d'autant que la tranche d'âge des participants (15 ans) est appelée à "gagner en maturité en se frottant, à l'avenir, avec des concurrents d'Afrique et du reste du monde". La ville de Sétif abrite, jusqu'au 5 août, cinq (5) disciplines de ces Jeux scolaires Africains, en l'occurrence le Kung Fu Wushu, le Taekwondo, le Badminton, le Basketball et la nation. La capitale des Hauts plateaux a accueilli, le 25 juillet dernier, veille du coup d'envoi des compétitions, 407 athlètes venus de 29 pays d'Afrique.

Jeux scolaires Africains (Algérie 2025)

Mansouri offre à l'Algérie l'or de la course en ligne

Le cycliste algérien Selmane Mansouri a remporté la médaille d'or de la course en ligne, disputée samedi autour d'un circuit fermé de plus de 63 km, pour le compte de la septième journée des 1ers Jeux scolaires africains 2025. Mansouri a franchi la ligne d'arrivée dans le temps de 1h37sec56, devançant ses deux compatriotes, Ahmed Lyes Gagueche, médaillé d'argent (1h39sec38) et Abderraouf Mellak Mohamed, médaillé de bronze, crédité du même temps. Au total, 31 coureurs, dont six Algériens, ont pris part à cette course disputée sur un circuit fermé d'une distance totale de 63 km. Vendredi, l'équipe nationale féminine avait remporté deux médailles, une en argent et une en bronze, dans la course en ligne, disputée également sur un circuit fermé de six tours, sur une distance de plus de 14 km.

Jeux scolaires Africains - Handball

L'Algérie en or chez les filles et les garçons

Les équipes algériennes U16 de handball, filles et garçons, ont remporté la médaille d'or de la compétition de handball à l'issue des finales disputées vendredi en fin d'après-midi à Larbi Ben M'hidi (Skikda), dans le cadre des 1ers Jeux scolaires Africains organisés en Algérie du 26 juillet au 5 août. Dans une salle Mohamed-Bouchouk bien garnie, les filles ont dominé leurs homologues béninoises sur le score de 26-21, imitées par les garçons qui ont surclassé leur adversaire (le Bénin également) sur le score sans appel de 38-25, garnissant l'escarcelle de l'Algérie de deux nouvelles médailles d'or. Les entraîneurs des équipes algériennes féminine et masculine, Farès Souagui et Samir Aïssaoui, ont indiqué, dans une déclaration à l'APS à l'issue des deux finales, qu'il s'agit là d'un "sacre mérité, fruit d'un travail acharné, illustrant tout le potentiel des jeunes handballeurs algériens, filles et garçons, qui représentent l'avenir du handball algérien".

Le stage précompétitif à Alger à défaut de l'étranger

MCO: Navigation à vue

Comme prévu, le Mouloudia d'Oran a achevé ce week-end son premier stage de préparation à l'hôtel Rodina, en attendant d'en entamer le second dès demain à Alger, à l'ESHRA d'Ain Bénian. La priorité avait, pourtant, été donnée à un stage à l'étranger, plus précisément en Tunisie, avant que la direction mouloudéenne ne se révisse et décide, après mûre réflexion, de se rabattre sur la capitale, plus facile d'accès et ne nécessitant pas une logistique digne de ce nom. D'autant plus que les «pré-occupations» du directeur sportif Si Tahar Cherif El-Ouazzani l'ont empêché de se concentrer sur sa mission première, l'obligeant quasiment à abandonner l'idée d'un stage hors des frontières territoriales. Sa décision de «descendre» au terrain pour entraîner l'équipe et s'occuper de la préparation physique l'a, en quelque sorte, déviée de ce que doit être un directeur sportif: s'occuper de tous les autres aspects et s'assurer que l'équipe puisse être mise dans les meilleurs moyens à même de réussir cette phase précompétitive. Avec un recrutement au point mort, le dossier des joueurs à libérer pas encore refermé et l'incapacité d'organiser un stage à l'étranger comme a pris le Mouloudia de le faire à chaque intersaison, le bilan actuel du directeur sportif est loin des attentes. D'autant plus que dans sa mission la plus exposée, à savoir trouver un entraîneur de renom pour succéder à Abdelkader Amrani, rien d'officiel n'a, pour l'instant, été annoncé. En parallèle à ses attermoissements sur le plan technique, l'actuelle direction du Mouloudia d'Oran peine tout autant à se montrer convaincante en matière de communication. Le président de son conseil d'administration, Sidi Mohamed Hadjioui ne s'est, en effet, montré publiquement qu'à une seule reprise, dans une courte vidéo postée sur le page facebook du club. Ce qui est très peu pour une direction qui voulait instaurer une rupture avec les pratiques de l'ancien bureau directeur dont la défaillance à ce niveau a été unanimement décriée. Quant au directeur sportif Si Tahar Cherif El-Ouazzani, son mutisme depuis sa prise de fonction reste inexpliqué et injustifié à ce jour. D'autant plus que l'écrasante majorité du public mouloudéen qui avait applaudi sa nomination et (re)commentait à espérer le meilleur pour son club, craint désormais le pire tant la démarche de l'ancien capitaine de l'équipe nationale irrite autant qu'elle suggère un manque évident de stratégie communicative et de gestion intelligente.

Rachid BELARBI

CR Belouizdad

Abdenmour Belhocini troisième recrue

L'attaquant Abdenmour Belhocini, dont le contrat avec le CS Constantine est arrivé à terme, s'est engagé jeudi pour trois saisons avec le CR Belouizdad, a appris l'APS auprès du club de la Ligue 1 Mobilis de football. Considéré comme l'un des joueurs les plus convoités durant ce mercato estival, Belhocini (28 ans) a fini par rejoindre le Chabab, lui qui avait également été contacté par le MC Alger, la JS Kabylie, ou encore l'USM Alger. L'enfant de Sidi Bel-Abbès s'est distingué lors du précédent exercice, en marquant 10 buts et délivrant 3 passes décisives en 31 matchs, toutes compétitions confondues. Il devient la troisième recrue estivale du CRB, après l'attaquant international albanais Redon Xhixha (26 ans), en provenance de Qarabag FK (Div.1 azerbaïdjanaise), et le milieu offensif du Paradou AC, Djaber Kaâssis (26 ans). Belhocini fait partie du groupe des 26 joueurs retenus par le sélectionneur de l'équipe nationale A' Madjid Bougherra, pour prendre part au Championnat d'Afrique des nations CHAN-2024 (décalé à 2025), prévu du 2 au 30 août au Kenya, en Tanzanie, et en Ouganda. L'autre joueur avec qui le club de Laâquiba est en passe de boucler l'arrivée, est l'attaquant tunisien Mohamed Ali Ben Hammouda (27 ans), en provenance de Ghazl El-Mahalla (Div.1 égyptienne). Le CRB, qui se trouve depuis quelques jours en stage en Tunisie, avait terminé 3e de la défunte saison, et prendra part à la prochaine édition de la Coupe de la Confédération africaine, en compagnie de l'USM Alger, vainqueur de la Coupe d'Algérie 2025.

James Bond

Le créateur de Peaky Blinders écrira le scénario du film de Denis Villeneuve

Le futur de James Bond prend forme : Steven Knight, créateur de la série Peaky Blinders, a été engagé pour écrire le scénario du prochain film 007 produit par Amazon MGM Studios, rapporte Variety. Le projet sera réalisé par Denis Villeneuve (Dune, Prisoners...). La production est assurée par Amy Pascal et David Heyman, depuis que Barbara Broccoli, gardienne du temple Bond, a quitté ses fonctions. Outre Peaky Blinders, qui a révélé Cillian Murphy au grand public, Knight, scénariste, producteur et réalisateur britannique, est connu pour See ou The Veil. Petit trivia marrant : il est également l'un des co-créateurs de Qui veut gagner des millions ?

Au cinéma, il a également signé les scénarios de Dirty Pretty Things de Stephen Frears, Les Promesses de l'ombre de David Cronenberg et Spencer de Pablo Larrain. Parmi ses projets à venir figurent le très attendu film Peaky Blinders pour Netflix et la fresque historique House of Guinness, également développée pour le streamer.

The Social Network 2

Jeremy Strong pressenti pour incarner Mark Zuckerberg

Cette suite spirituelle du film de David Fincher pourrait également compter Jeremy Allen White et Mikey Madison au casting.

Jeremy Strong pourrait bientôt succéder à Jesse Eisenberg dans la peau de Mark Zuckerberg. Selon plusieurs sources, l'acteur de Succession serait le premier choix pour interpréter le PDG de Meta et fondateur de Facebook dans The Social Network 2, le nouveau projet écrit et réalisé par Aaron Sorkin. Aucune offre officielle n'a encore été formulée, mais Strong apparaît comme le favori.

Le site Deadline rapporte que Jeremy Allen White (The Bear) et Mikey Madison (Once Upon a Time in... Hollywood) figurent également parmi les têtes d'affiche pressenties. White devrait interpréter Jeff Horowitz, journaliste du Wall Street Journal à l'origine des révélations sur Facebook, tandis que Madison pourrait incarner la lanceuse d'alerte qui a alimenté son enquête. Ni Sony, ni les représentants de Strong n'ont pour l'instant fait de commentaire. En juin, Deadline avait révélé qu'Aaron Sorkin travaillait activement à une suite spirituelle de The Social Network (2010), film culte de David Fincher, qui avait valu à Jesse Eisenberg une nomination aux Oscars pour son interprétation de Zuckerberg. Le projet est en développement avec les producteurs Todd Black, Peter Rice, Sorkin lui-même et Stuart Besser. Contrairement au premier film, centré sur la création de Facebook et les batailles judiciaires qui ont suivi, ce nouvel opus explorera les dérives de la plateforme. Le scénario de Sorkin s'appuie notamment sur The Facebook Files, l'enquête choc publiée en 2021 par le Wall Street Journal et signée Jeff Horowitz, qui dévoilait les pratiques controversées de l'entreprise et ses impacts négatifs sur la société.

Eternity

Elizabeth Olsen doit choisir entre Miles Teller et Callum Turner

David Freyne dévoile les premières images de sa nouvelle comédie romantique qui met en scène un triangle amoureux dans l'au-delà.

L'ancienne star du MCU - et figure des séries indépendantes - incarne le rôle principal dans Eternity, la nouvelle comédie romantique de David Freyne signée A24. Après la mort, dans l'au-delà, Miles Teller (Whiplash) et Callum Turner (Les Animaux Fantastiques) - les maris défunts d'Elizabeth Olsen (Martha Marcy May Marlene, Godzilla) - se retrouvent. Se forme alors un triangle amoureux explosif et son personnage fait face à un dilemme : choisir avec lequel des deux elle passera l'éternité. Le film sortira en salles en novembre.

"Dans une vie après la mort où les âmes ont une semaine pour décider où passer l'éternité, Joan (Elizabeth Olsen) est confrontée au choix impossible entre l'homme avec qui elle a passé sa vie (Miles Teller) et son premier amour (Callum Turner), mort jeune et qui a attendu des décennies pour qu'elle arrive.", raconte le synopsis.

David Freyne avait réalisé une première rom com en 2020, intitulée Dating Amber. Elizabeth Olsen et Miles Teller sont



tous deux producteurs exécutifs du film, présenté en avant-première au TIFF 2025. L'actrice avait précédemment confié à Bustle qu'Eternity lui rappelait les classiques du cinéma hollywoodien : "C'est un film à la Billy Wilder, rétro et intemporel. C'est une œuvre chaleureuse, sincère et drôle qui fera du bien. C'est un film unique sur la façon dont on regarde sa vie, à la fois dans sa globalité et dans sa fin, et pas seulement sur un instant. C'est une réflexion sur le don d'être en vie et sur les personnes avec qui on choisit de passer ce temps." Lors de sa participation au podcast Wild Card de NPR, celle qui a incarné la Sorcière rouge a apporté quelques précisions sur sa décision de prendre de la distance avec le genre des super-

héros pour revenir à ses racines du cinéma indépendant.

"Même si j'adore faire partie de cet univers - et je suis fière de ce que j'ai pu faire avec ce personnage - ce n'est pas vraiment l'art que je consomme, ce que j'ai toujours été très honnête, je crois... Même si je ne recherche pas forcément la validation, je souhaite comprendre ma vision globale de moi-même en tant que créatrice et mes objectifs. Je pense que je dois prouver mes goûts de manière créative. Je pense que je n'ai pas toujours réussi à faire des choix professionnels qui correspondent à mes goûts personnels, et c'est quelque chose que j'essaie encore de prouver lorsque je rencontre des gens, surtout lors de réunions professionnelles."

Good Fortune

Keanu Reeves troque son flingue pour des ailes d'ange

Good Fortune Lionsgate

De nouvelles images de la comédie déjantée d'Aziz Ansari montrent Keanu Reeves voler au secours des âmes en détresse.

Après la sortie du mitigé spin-off de John Wick, intitulé Ballerina, Keanu Reeves n'est plus d'humeur à la baston et opère une transformation radicale pour jouer un ange gardien maladroit dans Good Fortune. Devant la caméra d'Aziz Ansari, le mythe de la star des films d'action à succès (Matrix,

Speed) s'effondre dans cette comédie familiale réalisée par Aziz Ansari où "l'ange Gabriel décide d'intervenir dans la vie d'un travailleur précaire et d'un homme fortuné."

Après son interprétation remarquée de Tom Haverford dans la série Parks and Recreation, l'acteur et humoriste Aziz Ansari s'est lancé dans la création d'une série aux airs autobiographiques, Master of None (sur Netflix). Sa performance dans le rôle de Dev - un acteur de publicités dont on suit le quotidien - lui vaut le prix du meilleur acteur dans une série comique lors de la cérémonie des Golden Globes de 2017.

Accusé d'agression sexuelle en 2018, Aziz Ansari revient aux commandes de son premier film. Dans Good Fortune, il incarne Arj, une âme en détresse et peu chanceuse qui travaille pour Jeff (interprété par Seth Rogen), un riche homme d'affaires. Très



vite, Gabriel (Keanu Reeves) le prend sous son aile, saisissant l'opportunité de devenir un ange de talent avec de grandes responsabilités. Le casting est complété par Keke Palmer (True Jackson) et Sandra Oh (Grey's Anatomy). Distribué aux Etats-Unis par Lionsgate, Good Fortune sera à découvrir en salles le 17 octobre. En France, aucune date de sortie n'a été annoncée pour le moment.

Avec ce nouveau teaser de quelques minutes, le cinéaste dévoile de nouvelles images complètement loufoques : grâce aux pouvoirs de Keanu Reeves, Aziz Ansari et Seth Rogen échangent leur vie respective et tout ne se passe pas comme prévu... Alors que son ange gardien perd les pédales, Aziz Ansari compte bien profiter de son nouveau quotidien.

États-Unis

“Le plus vieux bébé du monde” vient de naître

Dans l'Ohio, un bébé est né à partir d'un embryon congelé... il y a plus de trente ans, en 1994. C'est ce que rapporte le magazine scientifique MIT Technology Review. Les parents, Lindsey et Tim Pierce, âgés de respectivement 34 et 35 ans, étaient encore des enfants à l'époque.

Thaddeus Daniel Pierce est né le 26 juillet. Il est le fils biologique de Lindsey et Tim, qui ont “adopté” un embryon issu d'un cycle de fécondation in vitro (FIV) mené dans les années 1990 par Linda Archerd, aujourd'hui âgée de 62 ans. À l'époque, Linda et son mari rencontraient des difficultés à concevoir un enfant, tout comme Lindsey et Tim aujourd'hui.

La FIV consiste à féconder un ovule en dehors du corps, puis à implanter l'embryon dans l'utérus. Le traitement avait été un succès pour Linda Archerd, qui avait obtenu quatre embryons. L'un d'eux avait donné naissance à sa fille, aujourd'hui âgée de 30 ans.

Les trois autres embryons avaient été congelés pour un usage futur. Après la séparation



du couple Archerd, Linda a obtenu le droit de garde sur les embryons.

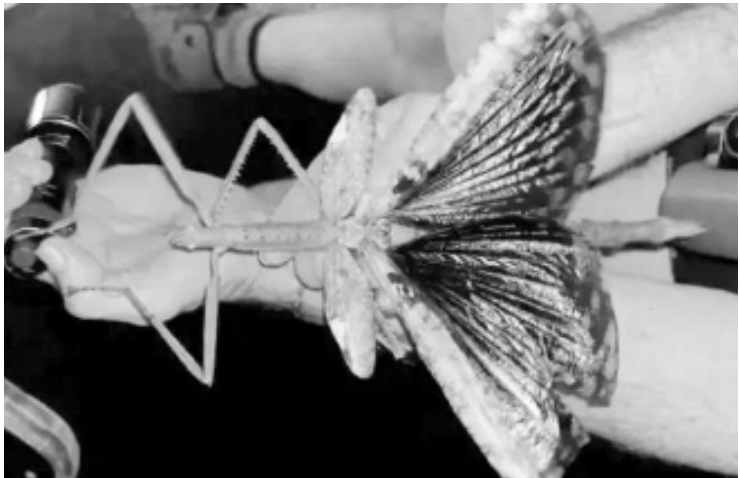
Finalement, elle a décidé de les céder via une adoption d'embryon. Elle souhaitait que ses embryons soient confiés à un couple marié, chrétien et vivant aux États-Unis, et c'est ainsi qu'elle a choisi la famille Pierce. “L'accouchement a été intense, mais tout se passe bien maintenant”, confie Lindsey Pierce, la jeune maman.

Linda Archerd affirme que le bébé lui rappelle sa propre fille à cet âge-là. “J'ai ressorti l'album de naissance et j'ai comparé les photos. Il ne fait aucun doute qu'ils sont frère et sœur”, dit-elle.

Le fait qu'un embryon vieux de plus de trente ans ait été utilisé s'explique par la philosophie particulière de la clinique impliquée. De nombreuses autres auraient refusé ce genre de pratique, en raison du risque plus élevé de complications ou d'échec. Mais celle choisie par Archerd agit selon une conviction religieuse: réduire le nombre d'embryons congelés en leur donnant une chance de vivre. “Chaque embryon mérite une chance de vivre”, affirme John Gordon, directeur de l'établissement. Selon MIT Technology Review, il s'agirait d'un record: Thaddeus serait “le bébé le plus ancien du monde”.

Une nouvelle espèce de phasme découverte en Australie

“L'insecte le plus lourd jamais découvert”



En Australie, des chercheurs ont découvert une nouvelle espèce de phasme mesurant 44 centimètres de long et pesant un peu moins qu'une balle de golf. Il s'agit peut-être de l'insecte le plus lourd jamais observé dans le pays.

La nouvelle espèce a été trouvée dans les Atherton Tablelands, une région de forêt tropicale en altitude située dans le nord-est de l'Australie. Elle a été baptisée Acrophylla alta.

Selon les chercheurs, ce phasme pèse plus lourd que la grande blatte fousseuse, qui était jusqu'à présent considérée comme l'insecte le plus lourd jamais observé en Australie. Il semble qu'elle va devoir céder son titre puisqu'Acrophylla alta atteint un poids de 44 grammes, soit un peu moins qu'une balle de golf.

Angus Emmott, professeur à l'université James Cook, a expliqué au Guardian que lui et son collègue Ross Coupland avaient reçu une photo du phasme via les réseaux sociaux. “Nous avons immédiatement soupçonné qu'il s'agissait d'une nouvelle espèce”, raconte-t-il.

Les deux chercheurs se sont rendus dans la forêt tropicale, équipés de lampes frontales, et ont finalement trouvé un spécimen à 900 mètres d'altitude, après plusieurs nuits de recherche.

“Dès que nous avons pu observer l'animal de près, notre première idée s'est confirmée”, ajoute Emmott. Ils ont ensuite ramené l'insecte chez eux afin d'analyser ses œufs, ce qui a permis de confirmer qu'il s'agissait bien d'une espèce encore inconnue. La nouvelle espèce de phasme vit dans la cime des arbres de la

forêt tropicale. Selon les chercheurs, l'habitat difficilement accessible de l'insecte (la cime des arbres de la forêt tropicale) explique pourquoi l'espèce n'avait encore jamais été découverte.

“Il faut attendre qu'un oiseau en fasse tomber un, ou qu'une tempête les emporte vers le sol”, précise le professeur. Ces insectes sont de toute façon très difficiles à repérer, car ils ressemblent à des branches et restent immobiles pendant la journée pour éviter d'être repérés par les oiseaux.

Selon Emmott, l'environnement dans lequel vit Acrophylla alta contribue également à sa grande taille. “Grâce à leur masse corporelle, ces insectes peuvent survivre aux conditions fraîches et humides de leur habitat naturel”, explique-t-il.

La prochaine étape consiste à trouver un mâle, ajoute Emmott. Ce n'est pas une tâche facile, car les mâles sont difficiles à identifier comme appartenant à la même espèce que les femelles. “Il faut le repérer en train de s'accoupler avec une femelle. C'est le seul moyen d'être certain de son identité”, précise le professeur. “Et si l'on collecte les œufs, on peut vérifier qu'il s'agit bien de la même espèce.”

Si les chercheurs parviennent à trouver un mâle, l'insecte pourrait alors recevoir un nom commun, non latin.

Arabie saoudite

Vingt-trois blessés, dont quatre graves, dans l'accident d'un manège dans un parc d'attractions

Drame dans un parc d'attractions d'Arabie saoudite. Au moins 23 personnes ont été blessées, dont quatre grièvement, dans un accident survenu mercredi, ont rapporté des médias locaux.

Des vidéos largement diffusées sur les réseaux sociaux montrent une attraction à sensations fortes appelée « Jeu 360 », composée d'une plateforme circulaire sur laquelle prennent place les visiteurs, suspendue à un bras mécanique géant qui oscille de haut en bas. C'est justement la rupture soudaine de ce bras mécanique qui aurait provoqué la chute brutale de l'ensemble de l'installation au sol, avec les visiteurs à son bord.

La chaîne saoudienne Al-Arabiya a indiqué sur X que l'accident avait fait « 23 blessés [...] dont quatre grièvement [...] dans un accident à Taëf », le journal Okaz rapportant « plus de 23 blessés ». Al-Arabiya a précisé que le parc avait été fermé et qu'une enquête avait été ouverte.

Un drame mais aussi un mauvais coup pour l'Arabie saoudite qui multiplie les projets de loisirs, de divertissement et de culture dans le cadre des efforts pour diversifier une économie longtemps dépendante du pétrole. Parmi les projets phares figure le parc de divertissement de Qiddiya, qui s'étendra sur 500.000 mètres carrés près de la capitale.

États-Unis

25 passagers hospitalisés après de fortes turbulences lors du vol d'un avion Delta Air Lines

Plusieurs passagers d'un vol de la compagnie Delta Air Lines reliant Salt Lake City à Amsterdam ont été hospitalisés à la suite de fortes turbulences, a annoncé l'entreprise dans un communiqué, ce mercredi 30 juillet.

L'Airbus A330-900, qui comptait à son bord 235 passagers et 13 membres d'équipage, a subi en route de grosses turbulences. Il a été contraint de détourner sa trajectoire pour atterrir en urgence à l'aéroport de Minneapolis-Saint Paul. Selon la compagnie, l'avion a atterri “sans encombre”.

Néanmoins le personnel médical a pris en charge 25 personnes à bord, qui ont ensuite été transportés à l'hôpital “pour y être examinées et soignées”.

Un éclair de 829 km de long dans le ciel des Etats-Unis, nouveau record planétaire validé

Un nouveau record. La taille du plus long éclair jamais observé a été validée jeudi par l'Organisation météorologique mondiale (OMM). D'une longueur de 829 kilomètres, cet éclair a pu être observé dans la zone des Grandes Plaines aux Etats-Unis.

Il a eu lieu le 22 octobre 2017, lors d'un épisode orageux de grande envergure. « S'étendant de l'est du Texas jusqu'aux alentours de Kansas City, il a couvert une distance équivalente à celle qui sépare les villes européennes de Paris et de Venise », a souligné l'OMM dans un communiqué.

Un comité de 11 experts basés aux États-Unis, au Brésil, en Allemagne, en Espagne, et au Népal a certifié ce nouveau record. Le précédent (768 km), également observé aux États-Unis, a eu lieu entre le Mississippi et le Texas le 29 avril 2020, et a été certifié en 2022. Ces records ont une marge d'erreur de plus ou moins 8 km. L'éclair distingué ce jeudi « n'avait pas été repéré lors de l'analyse initiale de l'orage en 2017, mais a été découvert lors d'une réévaluation de celui-ci », a expliqué l'OMM. Cet épisode avait été « l'un des premiers orages au cours duquel le tout nouveau satellite géostationnaire d'exploitation pour l'étude de l'environnement (GOES-16) de l'Administration américaine pour les océans et l'atmosphère (NOAA) a recueilli des données sur les méga éclairs, c'est-à-dire des décharges orageuses dont la longueur spatiotemporelle est extrême », a ajouté l'OMM.

Pour l'agence météorologique des Nations unies, de tels méga éclairs soulignent la puissance de la foudre et sa dangerosité. « La foudre peut parcourir de très longues distances loin de l'orage d'origine », a déclaré Randall Cerveney, rapporteur de l'OMM pour les extrêmes météorologiques et climatiques. « C'est pourquoi certaines personnes parlent d'un éclair bleu, un éclair qui semble surgir d'un ciel clair ».



2

- 05h00 TFou

10h50 Les douze coups de midi

11h50 Petits plats en équilibre

11h55 Météo

12h00 JT 13h

12h40 Reportages découverte

13h50 Reportages découverte

15h10 Reportages découverte

16h20 Sept à huit Life

17h20 Sept à huit

18h50 Petits plats en équilibre

18h55 Météo

19h00 JT 20h

19h45 Le goût du détail

19h50 Petits plats en équilibre

19h55 Météo

20h10 Une belle course

21h50 Esprits criminels

22h35 Esprits criminels

23h55 Une famille en or

01h15 Programmes de la nuit
- 10h55 Jubilations romaines

11h06 Tout le monde veut prendre sa place

11h55 Journal Météo Climat

12h00 Journal 13h00

12h20 13h15, le dimanche...

13h40 13h15, le dimanche...

14h20 Cyclisme : Tour de France Femmes

18h30 Vélo Club

19h00 Journal 20h00

19h30 20h30 l'été

20h00 Journal Météo Climat

20h05 Météo des plages

20h07 Image du jour Tour de France Femmes

20h10 Le Visiteur du futur

21h50 Zonz

22h20 Zonz

22h50 Zonz

00h40 Fort Boyard

02h50 Danemark, Normandie : la trace des Vikings

02h51 Le Colorado provençal : le monde des ocres



3

- 10h39 Coach Hakim

10h43 Clique

12h10 Spot lutte anti dopage

12h16 Grand Prix F1

12h53 La grille

13h56 Formule 1 : Grand Prix de Hongrie

15h46 Le podium

15h58 Formula One, le mag

16h22 Jeremy Florès Dos au mur

17h56 Formule 1 : Grand Prix de Hongrie

18h50 Plateaux Premier League Summer Series

19h00 Football : Premier League Summer Series

20h56 Plateaux Premier League Summer Series

21h50 Plateaux Premier League Summer Series

22h00 Football : Premier League Summer Series

01h16 Les Trafiquants

03h22 Les pistolets en plastique

04h55 Assoiffé
- 10h45 Outremer.l'info

11h00 Nous, les Européens

11h30 Dans le rétro

11h40 ICI 12/13

12h00 Natation : Championnats du monde

14h05 Festival interceltique de Lorient

15h00 Château !

15h40 La p'tite librairie

15h45 Le jeu des 1000 euros

16h25 Slam

17h55 Le journal des talents

18h00 Instant conso

18h10 La p'tite librairie

18h15 Dans le rétro

19h00 Dans le rétro

19h05 Stade 2

20h10 Le silence de l'eau

21h00 Le silence de l'eau

21h55 Le silence de l'eau

22h50 Le silence de l'eau

23h10 Journal Météo Climat

23h15 Le concert de Paris

01h10 La bande son des années 90



- 05h00 M6 Kid

06h00 Scènes de ménages

06h30 M6 Boutique

09h25 Turbo

09h50 Turbo

10h20 Turbo

11h30 Sport 6

11h40 Météo

11h45 Le 12.45

12h30 Un jour, un doc week-end

13h20 Un jour, un doc week-end

14h20 Un jour, un doc week-end

15h20 Un jour, un doc week-end

15h50 Un jour, un doc week-end

16h40 66 minutes : grand format

17h40 66 minutes : grand format

18h45 Le 19.45

19h15 Sport 6

19h35 En famille

20h10 Capital

22h05 Enquête exclusive

23h25 The Rookie : le flic de Los Angeles

00h15 The Rookie : le flic de Los Angeles

01h10 The Rookie : le flic de Los Angeles
- 08h45 Délices de Campanie

10h00 La Corse, beauté sauvage

11h30 La Corse, beauté sauvage

12h30 Cette sacrée vérité

14h00 The Lost King

15h45 Gucci : luxe, drame et volupté

17h00 Patrimoine mondial de l'Unesco : Trésors culturels

17h55 Cuba en musique avec Sarah Willis

18h45 Arte journal

19h05 Liza Minnelli, la dernière héritière d'Hollywood

20h00 The Grand Budapest Hotel

21h35 Crazy Horse, un cabaret nommé désir

22h30 Sex & British Comedy : Le cinéma anglais dans tous ses états

23h00 Se soigner par le froid : Notre corps aime-t-il être glacé ?

00h00 At Home I Feel Like Leaving

TÉLÉVISION

15



20h10

UNE BELLE COURSE



Charles, chauffeur de taxi à Paris, traverse une mauvaise passe. Il est endetté, il ne lui reste plus que deux points sur son permis de conduire et la lassitude le guette. Quand son dispatcher sur propose une course partant de Bry-sur-Marne, le chauffeur accepte car celle-ci est synonyme d'une rentrée d'argent un peu plus conséquente. Il doit chercher Madeleine Keller, une nonagénaire, qui quitte avec une certaine tristesse son coquet pavillon de banlieue pour intégrer un EHPAD à Courbevoie.

Acteur: Line Renaud (Madeleine Keller), Dany Boon (Charles), Alice Isaaz (Madeleine Keller jeune), Jérémie Laheurte (Raymond Haguenot, dit Ray)

20h10

3

LE SILENCE DE L'EAU



Dans la salle d'interrogatoire, le commissaire adjoint Luisa Ferrari explique à son collègue Andrea Baldini qu'il a le droit de garder silence et d'appeler un avocat, avant de lui demander ce qu'il a fait. A une époque antérieure, au pied d'un phare, Andrea profite du coucher du soleil avec son amie Roberta. Alors qu'il est muté à Trieste, il la demande en mariage. Pendant la nuit, aux abords de la forêt, un coup de feu retentit, et une jeune fille déambule seule. Luisa tombe sur elle en voiture et l'emmène à l'hôpital.

Acteur: Giorgio Pasotti (Andrea Baldini), Ambra Angiolini (Luisa Ferrari), Claudio Castrogiovanni (Dino Marinelli).

20h50

2

LE VISITEUR DU FUTUR



Le visiteur du futur, capable de traverser les époques à volonté, s'arrête en 2555, en France, dans une centrale nucléaire sur le point d'exploser. Poursuivi par deux agents de la Brigade Temporelle, le visiteur tente d'expliquer à Galabroche et Defunax, deux scientifiques un peu idiots, comment sauver la centrale, mais ceux-ci n'y parviennent pas et le bâtiment explose. En 2022, le député Gilbert Alibert, du Nouveau Rassemblement Démocrate, vient de signer l'autorisation de construction de la nouvelle centrale nucléaire d'Axomako et s'en félicite lors d'une conférence de presse.

Acteur: Florent Dorin (le Visiteur), Enya Baroux (Alice), Arnaud Ducret (Gilbert).



ORAN

29 | 23

Lever du soleil
Coucher du soleil
Humidité
Vent

06h11
20h06
84%
08 km/h

Alger
Constantine
Annaba
Ouargla
Mostaganem
Béchar

28-22
34-15
30-19
47-30
30-25
41-29

Slovénie

Interdiction du commerce d'armes avec l'entité sioniste

La Slovénie a annoncé une interdiction totale de tout commerce d'armes avec l'entité sioniste, devenant ainsi le premier pays de l'Union européenne à prendre une telle mesure en réponse à l'agression en cours à Ghaza. Dans un communiqué publié jeudi soir, rapporté par l'agence de presse Wafa, le gouvernement slovène a confirmé avoir approuvé une décision – initiée par le Premier ministre Robert Golob – visant à interdire l'exportation, l'importation et le transit d'armes et d'équipements militaires entre la Slovénie et l'entité sioniste. Face à l'inaction de l'UE, la Slovénie prend une mesure unilatérale «Cette décision met en œuvre les engagements répétés du Premier ministre Robert Golob, le plus récemment pris lors du sommet du Conseil européen de juin», indique le communiqué. «Il a clairement indiqué que si l'UE ne prenait pas de mesures concrètes d'ici la mi-juillet, la Slovénie agirait de manière indépendante». Le gouvernement slovène a souligné que les divisions internes et le manque d'unité au sein de l'UE ont entravé la capacité du bloc à répondre efficacement à la crise humanitaire à Ghaza. «Des habitants de Ghaza meurent parce que l'aide humanitaire est systématiquement bloquée. Ils périssent sous les décombres, sans accès à l'eau potable, à la nourriture ni aux soins de santé de base», poursuit le communiqué. «Il s'agit d'un déni total d'aide humanitaire et d'une entrave délibérée aux conditions minimales de survie. Dans de telles circonstances, il est du devoir de tout Etat responsable d'agir, même s'il doit montrer la voie». La Slovénie a réaffirmé son engagement à respecter le droit international et les droits de l'homme, précisant que de nouvelles mesures nationales contre le gouvernement sioniste actuel seraient préparées dans les semaines à venir.

Président Alexander Stubb

La Finlande prête à reconnaître l'Etat de Palestine

Le président finlandais, Alexander Stubb, a annoncé être prêt à reconnaître l'Etat de Palestine si le gouvernement soumet une proposition officielle en ce sens, rapportent des médias. "Si je reçois une proposition concernant la reconnaissance de l'Etat palestinien, je suis prêt à l'approuver. Il appartient au gouvernement de décider s'il soumet une telle proposition", a écrit Stubb jeudi soir, dans un message sur les réseaux sociaux. La décision de plusieurs pays à propos de la question palestinienne "renforce la dynamique en faveur de la reconnaissance de la Palestine, dans le cadre des efforts visant à redonner un nouvel élan au processus de paix", a-t-il poursuivi, plaidant par ailleurs, pour "la solution à deux Etats". Et de souligner dans le même contexte: "Je souhaite encourager un débat ouvert, honnête et factuel sur la politique étrangère, y compris en ce qui concerne la Palestine". Doté de pouvoirs limités par rapport au Premier ministre, le chef de l'Etat finlandais, élu pour six ans, dirige la politique étrangère du pays en étroite coopération avec le gouvernement. De nombreux pays ont promis de reconnaître un Etat de Palestine en marge de la 80e Assemblée générale de l'ONU en septembre prochain. Le président de l'Etat de Palestine, Mahmoud Abbas, a remercié ces pays et appelé d'autres Etats à "reconnaître la Palestine".

Guerre au Soudan

La nouvelle médiation pour la paix dans l'impasse

Une nouvelle initiative de médiation visant à mettre fin à la guerre au Soudan a échoué cette semaine, les États-Unis n'ayant pas réussi à réunir les acteurs internationaux clés à Washington. La diplomatie américaine avait prévu de réunir les ministres des Affaires étrangères saoudien, égyptien et émirati, en l'absence des rivaux soudanais. Mais cette réunion quadripartite a été interrompu en raison d'un désaccord entre l'Égypte et les Émirats arabes unis, selon les informations collectées par l'AFP. Selon une source diplomatique, les Émirats arabes unis auraient proposé, à la dernière minute, un texte excluant à la fois l'armée et les Forces de soutien rapide (FSR) - les principaux belligérants - de toute future transition. Une clause jugée "totalement inacceptable" par Le Caire. Depuis avril 2023, la guerre entre le général Abdel Fattah al-Burhane, chef de l'armée, et son ancien adjoint Mohamed Daglo, dit "Hemedti", commandant des FSR, a fait des dizaines de milliers de morts et des millions de déplacés, provoquant ce que l'ONU qualifie de "pire crise humanitaire au monde", avec destructions, famine et choléra. Sur le terrain, l'armée soudanaise et les FSR mettent en place des gouvernements concurrents et cherchent à étendre leur contrôle territorial, avec notamment des combats acharnés au Darfour Nord et au Kordofan à l'ouest du pays. Pour le gouverneur pro-armée du Darfour, Mini



Minawi, le blocage diplomatique révèle surtout un décalage entre les médiations internationales et les réalités du terrain, alors qu'il faudrait "agir selon les opinions exprimées par les Soudanais et non par les pays étrangers". "Nous pensons que les Émirats arabes unis ne sont pas qualifiés pour mener une médiation (...) car les FSR sont alimentées et soutenues par les Émirats", a-t-il déclaré lundi 28 juillet. Abou Dhabi a toujours démenti toute ingérence dans le conflit, malgré plusieurs rapports d'experts de l'ONU et d'organisations in-

ternationales l'accusant d'armer les paramilitaires. Le Caire, de son côté, soutient le pouvoir du général al-Burhane et le considère comme le seul acteur légitime. En parallèle, les FSR ont également désigné leur propre Premier ministre, Mohamed Hassan al-Ta'ayshi, et commencé à former une administration concurrente, notamment dans le Darfour. L'Union africaine a appelé mardi dernier à "ne pas reconnaître" ce gouvernement rival, estimant que cette initiative compromettrait "les efforts de paix et l'avenir même du Soudan".

Après les commentaires de Dmitri Medvedev

Trump déploie deux sous-marins nucléaires

Donald Trump a ordonné vendre-di le déploiement de deux sous-marins nucléaires en réaction à des commentaires "incendiaires" de l'ancien président russe Dmitri Medvedev, une poussée de fièvre qui intervient au moment où Washington durcit le ton envers Moscou sur la guerre en Ukraine. Conciliant envers Vladimir Poutine après son retour à la Maison Blanche, le milliardaire républicain a menacé ces derniers jours d'imposer de nouvelles sanctions contre la Russie, qui ignore ses ultimatums et intensifie ses bombardements sur l'Ukraine. Sur son réseau Truth Social, Donald Trump a écrit avoir "ordonné que deux sous-marins nucléaires soient positionnés dans les zones appropriées, au cas où ces déclarations idiotes et incendiaires soient plus sérieuses que cela". "Les mots comptent et peuvent souvent avoir des conséquences imprévues, j'espère que cela ne sera pas le cas cette fois", a averti le président des Etats-Unis. Il n'a pas précisé où exactement les sous-marins seraient envoyés, ni s'il s'agissait de submersibles à propulsion nucléaire ou porteurs d'ogives atomiques. Interrogé peu après sa décision par un présentateur de la chaîne Newsmax pour savoir si ces sous-marins étaient "plus proches de la Russie", Donald Trump a simplement répondu avec un petit rire: "Oui, ils sont plus proches de la Russie". Dmitri Medvedev a été président de la Russie de 2008 à 2012, entre deux mandats de Vladimir Poutine, et était alors considéré en Occident



comme un réformiste et un modéré. Mais il a depuis 2022 multiplié les propos provocateurs, notamment sur la menace d'un conflit nucléaire, même si son influence sur la politique russe reste limitée. Jeudi, M. Medvedev avait fustigé M. Trump en citant "la fameuse +main morte+", une allusion à un système automatisé ultra-secret mis en place par l'Union soviétique pendant la Guerre froide pour prendre le contrôle de son arsenal nucléaire en cas de destruction de sa chaîne de commandement. L'actuel numéro deux du Conseil de sécurité du pays avait jugé dans un autre

message publié sur X le 28 juillet que chaque nouvel ultimatum fixé par le président américain pour mettre fin au conflit en Ukraine "était une menace et un pas vers la guerre" entre Russie et Etats-Unis. Les déclarations de Donald Trump interviennent aussi quelques heures après l'annonce par Vladimir Poutine que la Russie avait lancé la production en série de l'Orechnik, son missile hypersonique de dernière génération, qui peut porter une charge nucléaire. Il a répété que Moscou pourrait déployer prochainement ces missiles au Bélarus, allié de la Russie et frontalier de plusieurs pays de l'Otan et de l'UE.